1er trimestre 2020 - Numéro 2

ELECTROTECH

magazine des industries électriques, électroniques et de communication

ENTRETIEN
avec Agnès PANNIER-RUNACHER

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

PAGE 7

« 2019 a permis de donner à voir l'industrie telle qu'elle est : à la pointe de la transformation numérique et de la transition écologique. »

Crédit photo : Gézelin CREE, ministère de l'Economie et des Finances

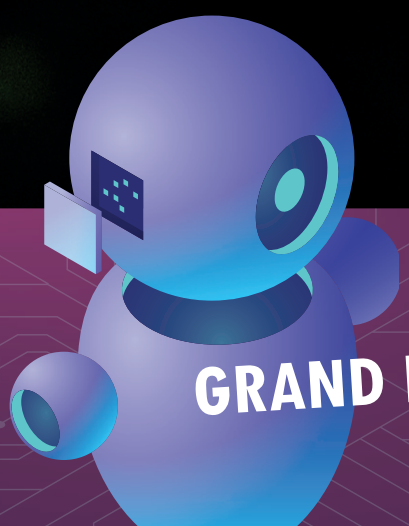

GRAND DOSSIER

PAGE 11

#CESLasVegas

le plus grand salon tech du monde vient à vous !

Ils adhérent à la Fédération

Membres associés

Magazine trimestriel de la Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de Communication, 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75116 Paris. 01 45 05 70 57. Directeur de la publication : Benoît LAVIGNE, Délégué général de la FIEEC. Rédacteur en chef : Julie BAGDIKIAN, Cheffe du Service Communication de la FIEEC. Conception et réalisation : FIEEC.

Entretien avec
Agnès PANNIER-RUNACHER

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Agnès PANNIER-RUNACHER a placé la reconquête industrielle au premier rang des priorités de son ministère, portant notamment l'initiative « 2019, année de l'industrie » et le volet industriel du pacte productif 2025.

» RDV page 7

Édito 6

Gilles SCHNEPP, Président de la FIEEC

La parole à 7

Entretien avec Agnès PANNIER-RUNACHER 7

Regards croisés sur les infrastructures énergétiques et numériques 9

Le grand dossier 11

#CES Las Vegas : le plus grand salon tech du monde vient à vous !

Repères 20

Fédération 20

Bâtiment 21

Économie circulaire 22

Numérique 25

Électronique 29

Innovation 33

Emploi et formation 39

International / Europe 41

Le carnet 44

Place aux partenaires 46

Agenda 49

Crédit photo : Amélie Marzouk

ÉDITO

Gilles SCHNEPP, Président de la FIEEC

“#CES Las Vegas : Nous revenons pour vous avec les tendances phares 2020.”

Intelligence artificielle, cloud computing, Internet des objets, industrie 4.0, robotique : les technologies numériques viennent transformer profondément et durablement notre société et nos industries. Leur impact promet d’être au moins aussi bouleversant que celui permis par la maîtrise de l’électricité à la Belle Époque.

Notre Fédération œuvre à la valorisation des industries qui précisément développent nombre solutions, produits et services participant à cette disruption numérique du monde. A la fois structurantes et transformatives, elles irriguent la dynamique industrielle française et apportent des réponses pertinentes aux marchés d’avenir liés à la mobilité, au bâtiment, au vieillissement de la population ou encore aux objets connectés.

Nous nous sommes rendus au Consumer Electronics Show de Las Vegas qui s’est achevé il y a à peine quelques jours. C’est là-bas, en plein désert du Nevada, que plus de 4400 compagnies et start-ups sont venues présenter leurs innovations. Nous revenons pour vous avec les tendances phares 2020 (page 11).

Ce début d’année 2020 est également l’occasion de dessiner un bilan de l’initiative « 2019, année de l’industrie » avec Agnès PANNIER-RUNACHER, Secrétaire d’État auprès du ministre de l’Économie et des Finances, qui a fait de la reconquête industrielle la priorité de son ministère (page 7).

Je terminerai en vous présentant, au nom de la Fédération, tous nos vœux pour cette année 2020. Que celle-ci soit lumineuse, connectée et placée sous le signe d’une collaboration toujours plus bénéfique.

ENTRETIEN

Crédit photo : Gézelin GREE, ministère de l'Economie et des Finances

Agnès PANNIER-RUNACHER
Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances

Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Agnès PANNIER-RUNACHER a placé la reconquête industrielle au premier rang des priorités de son ministère, portant notamment l'initiative « 2019, année de l'industrie » et le volet industriel du pacte productif 2025.

Alors que la nouvelle année commence, quel bilan faites-vous de 2019 en tant qu'année de l'industrie ?

Un bilan très positif : notre action porte ses fruits et doit s'intensifier ! L'année de l'industrie est née d'un constat : alors que le rebond industriel est là, l'industrie pâtit toujours d'un déficit d'attractivité, comme en témoignent les difficultés pour nos entreprises industrielles à recruter les talents dont elles ont besoin pour se développer. Sur plus de 240 000 projets de recrutement prévus en 2019, ce sont ainsi plus de 54% qui sont estimés difficiles par les industriels selon Pôle emploi. L'objectif était donc de nous mobiliser collectivement – Etat, industriels via France Industrie et l'UIMM, et opérateurs publics via BusinessFrance et Bpifrance – autour de la marque French Fab, pour promouvoir l'industrie auprès du plus grand nombre, et notamment des jeunes.
Plusieurs événements organisés sur le territoire national ont permis tout au long de l'année de donner à voir l'industrie telle qu'elle est : à la pointe de la transformation numérique et de la transition écologique, offrant des métiers passionnants et des carrières diversifiées et bien rémunérées. C'est le cas du French Fab Tour qui s'est achevé à Paris, après une cinquantaine d'étapes partout en France et une tournée d'été qui ont rencontré un vif succès. Autre exemple, la Semaine de l'industrie 2019, qui a connu une mobilisation sans précédent avec plus de 800 000 participants, principalement des jeunes et leurs familles, aux près de 4 800 événements organisés partout en France. C'est deux fois plus que l'année dernière. A l'international également, plus de 110 entreprises et fédérations françaises se sont réunies sous le pavillon de la French Fab à la foire d'Hanovre ou encore du salon Global Industrie, références internationales des salons dédiés à l'industrie. Une nouvelle édition de l'Usine extraordinaire s'est également tenue à Marseille en novembre.

Nos industries sont impliquées directement dans quatre comités stratégiques de filière : quel regard portez-vous sur les CSF ?

Depuis 2017, et la nouvelle impulsion donnée au Conseil national de l'industrie par le Gouvernement, le rôle des filières industrielles autour des 18 CSF a été considérablement renforcé. Ceci se traduit notamment par une contractualisation qui engage la filière et les pouvoirs publics autour de projets structurants. Ces contrats de filière identifient les enjeux clés de la filière et fédèrent les énergies sur des projets s'articulant autour de cinq axes prioritaires : accélération du développement des PME et ETI, digitalisation, R&D, formation et internationalisation.

16 contrats de filière ont d'ores et déjà été signés, et deux autres le seront d'ici la fin de l'année.

L'action des CSF est essentielle et cette nouvelle forme d'action publique donne des résultats très concrets. Pour le CSF des Industries Electroniques, citons notamment l'IPCEI Nano2022 qui permettra de maintenir l'excellence française dans les technologies clés du numérique, le Technocampus qui accompagnera les entreprises de la filière dans leur démarche de transformation vers l'industrie du futur ou encore la signature d'un EDEC pour adapter et anticiper les besoins en formation et compétences. Il est également important que la filière poursuive son action pour se positionner en tant qu'acteur clé de la transformation numérique pour nos entreprises. Le CSF Nouveaux Systèmes Energétiques, qui vise notamment à développer une industrie française des smart grids, travaille au développement d'un socle numérique pour standardiser et normaliser les échanges de données, et accélérer le déploiement des solutions et services énergétiques en France et à l'export. Enfin, les contrats des CSF Industries de sécurité et Infrastructures du numérique, labellisés en novembre dernier, devraient être signés prochainement. Le premier fédère une communauté d'acteurs variés qui conduira des projets répondant à des enjeux très actuels : la sécurité des grands événements et des JO 2024, l'identité numérique, ou encore le numérique de confiance. Ce dernier s'attache à mettre en place une offre cloud de confiance, conformément au souhait de Bruno Le Maire. La filière Infrastructure du numérique pour sa part propose des projets ambitieux dans la 5G et les territoires intelligents.

Comment entendez-vous faire de la reconquête industrielle un levier de l'atteinte de l'objectif de plein emploi en 2025 ?

Le Président de la République a demandé au Gouvernement le 25 avril dernier de travailler à la préparation du Pacte productif. Avec ce Pacte, nous voulons miser sur la production en France pour contribuer à atteindre le plein emploi en répondant à deux défis : la transition écologique et énergétique d'une part, la transition numérique d'autre part. Produire en France, c'est bon pour l'emploi et c'est bon pour nos territoires.

Le Pacte productif, c'est d'abord un triple constat. En premier lieu, le creusement de l'écart entre les taux de chômage en France et dans les principales grandes puissances, en même temps que la part de l'agriculture et de l'industrie dans le PIB chutent et que le déficit de notre balance commerciale s'accroît. Ensuite, l'impératif d'anticiper les grandes mutations écologique, numérique et démographique, auxquelles notre économie va devoir s'adapter et, idéalement, en faire des opportunités. Enfin, la nécessité de concilier le développement de l'activité productive en France et les objectifs de nos politiques environnementale, sanitaire ou énergétique : c'est l'exercice de cohérence et de transparence que le Président de la République souhaite que nous menions.

Le Pacte productif, c'est donc un horizon clair, pour projeter l'économie et la production françaises à cinq, dix voire quinze ans. Quelles sont les activités qui nous permettront de saisir des opportunités de création de valeur, d'emploi, mais aussi d'assurer notre souveraineté ? Comment lever les freins à la compétitivité de notre économie, anticiper les besoins en compétences et formations, accompagner le développement des nouveaux modèles économiques ? Quels partenariats nouer avec nos homologues européens, les collectivités et les territoires, mais aussi les entreprises et les salariés pour construire une vision commune du développement de la production en France ?

Afin d'élaborer ce Pacte, une consultation a été lancée le 8 juillet auprès des corps intermédiaires que je remercie pour leur mobilisation. Au terme d'un travail qui aboutira à la fin de l'année, notre objectif est de construire un pacte pour l'emploi, écologique, et un pacte courageux, qui reflète de véritables choix pour la production en France, assumés collectivement après avoir laissé s'exprimer les contradictions.

REGARDS CROISÉS

sur

les infrastructures énergétiques et numériques

Christel HEYDEMANN
Présidente SCHNEIDER ELECTRIC France

Laurent TARDIF
Président de la Région Europe du Sud PRYSMIAN GROUP

COMMENT LES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES ET NUMÉRIQUES RÉPONDENT-ELLES AUX ENJEUX D'INCLUSION NUMÉRIQUE DU CITOYEN, DE NUMÉRISATION DES ENTREPRISES ET DE COHÉSION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES ?

LT Ces enjeux appellent un choix politique fort. Prenons l'exemple de la Chine qui a bien compris l'aspect géopolitique du développement des infrastructures numériques et a entrepris de fournir un internet haut débit sur l'ensemble de son territoire si bien que le marché chinois représente aujourd'hui la moitié du marché mondial en volume. Sans cela pesait le risque d'un mouvement migratoire important depuis les campagnes vers la côte Est. En Europe, à l'exception de la France et de l'Espagne, cette prise de conscience politique n'a pas encore eu lieu. A l'heure où le besoin en haut débit double tous les 24 mois pour suivre la multiplication des applications et des software, notre pays a fait le choix politique d'un investissement massif dans l'internet Très Haut Débit avec une couverture du territoire à l'horizon 2023/25. La France est le seul pays européen à avoir pris cette décision politique. Du côté des entreprises, elles utilisent la fibre depuis de nombreuses années avec des systèmes de gestion intégrés. On est donc déjà dans une phase très opérationnelle.

CH Les infrastructures de distribution d'énergie constituent un socle indispensable à la numérisation. Les infrastructures numériques sont consommatrices d'énergie, et en ce sens intimement liées à la qualité des réseaux énergétiques. Il existe un double phénomène. D'une part, elles-mêmes se numérisent pour permettre de mieux gérer la complexité croissante des réseaux. D'autre part, elles se décentralisent avec la montée en puissance des énergies renouvelables. On voit à ce titre l'émergence de nouveaux modèles de réseaux locaux dans lesquels des industriels, des campus, des collectivités investissent pour créer leurs propres réseaux d'énergie et ainsi optimiser production et consommation.
Ce mouvement de décentralisation est également observable en ce qui concerne les data centers hébergeant les données. En complément de la très forte croissance du cloud computing et de mega infrastructures depuis 10 ans, les acteurs du numérique vont investir dans des infrastructures de proximité au plus proche des consommateurs, des entreprises comme des services publics. Les enjeux sont de taille : garantir une qualité des usages video par exemple, garantir des temps de latence très faible pour les systèmes de gestion des entreprises. On se rapproche à nouveau des points de consommation, c'est tout le sens du edge computing.

EN QUOI LA COMPLÉMENTARITÉ DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET NUMÉRIQUES PERMET-ELLE DE RÉPONDRE AU DÉFI DU DÉPLOIEMENT DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES ET NUMÉRIQUES ?

CH Tout est imbriqué : les réseaux numériques permettent de transmettre les données, les réseaux électriques alimentent les systèmes hébergeant ces données, et l'électronique embarquée rend les systèmes pilotables et contrôlables. Les gros chantiers de construction comme le Grand Paris représentent des

enjeux colossaux d'industrialisation de la construction d'infrastructures. On utilise des logiciels pour concevoir le jumeau numérique de l'infrastructure, créer et gérer les données d'ingénierie 3D, planifier et orchestrer l'intervention des différents corps de métier et ainsi fiabiliser le temps de construction et réception des infrastructures, mais ensuite aussi en optimiser les phases de maintenance. On est en mesure d'opérer plus intelligemment les infrastructures du berceau à la tombe : dans les phases de conception, de maintenance, d'évolution et de démantèlement.

LT Tout doit être planifié et construit en même temps. On n'imagine pas construire une maison sans prévoir les réseaux d'eau, de gaz et de téléphonie. Désormais, s'ajoute les réseaux numériques. Tous ces réseaux sont complémentaires. Ils doivent donc être réfléchis ensemble. Pourtant, cette mutualisation est encore balbutiante. La bascule ne s'est pas encore faite. Il faut bien comprendre qu'en prévoyant d'intégrer de la fibre, et beaucoup de fibre, dès la conception d'un projet de construction, on ouvre aussi la possibilité d'y mettre des capteurs électroniques et de faire ainsi des réseaux intelligents tout à fait vertueux et complètement indispensables.

QUELS SONT LES ENJEUX MAJEURS DE DEMAIN ?

LT La sécurité des réseaux constitue sans aucun doute l'un des enjeux majeurs, et ce dès aujourd'hui. Le développement d'IoT passe par des réseaux WiFi qui doivent être extrêmement sécurisés. Du côté des usines, se pose la question d'utiliser des IoT ou des systèmes plus sûrs avec des câbles qui puissent être sécurisés et donc moins sensibles aux aléas.

CH Prenons l'exemple de la Californie qui avec la loi SB327 qui entre en vigueur le 1er janvier va renforcer les obligations des industriels fournisseurs d'objets connectés en matière de sécurité. Dans le contexte de tensions géopolitiques que nous connaissons, la sécurisation des infrastructures est devenue un véritable enjeu car elles peuvent devenir des cibles, et on voit à quel point les débats européens sur la sécurisation des infrastructures 5G sont complexes.

LT L'autre enjeu majeur, c'est la transition énergétique qui appelle l'optimisation des parcs de production d'énergie électrique. Au niveau européen, on a commencé à travailler sur l'interconnexion entre pays. C'est ce qui va permettre de mieux équilibrer production et consommation sur une maille couvrant au moins l'Europe de l'ouest. C'est fondamental pour contribuer à la transition énergétique et permettre à terme d'arrêter certaines centrales en Europe et en France.

CH Nos entreprises apportent des solutions au changement climatique. Piloter les équipements et les appareils de façon intelligente, migrer vers la mobilité électrique : tout ceci aura un impact positif sur les émissions de carbone dont 80% sont liées à l'énergie. Les innovations intégrées sur les réseaux eux-mêmes permettent de faire de la maintenance prédictive, d'anticiper les dysfonctionnements et de mieux opérer les réseaux.

GRAND DOSSIER

#CESLasVegas

le plus grand salon tech du monde vient à vous !

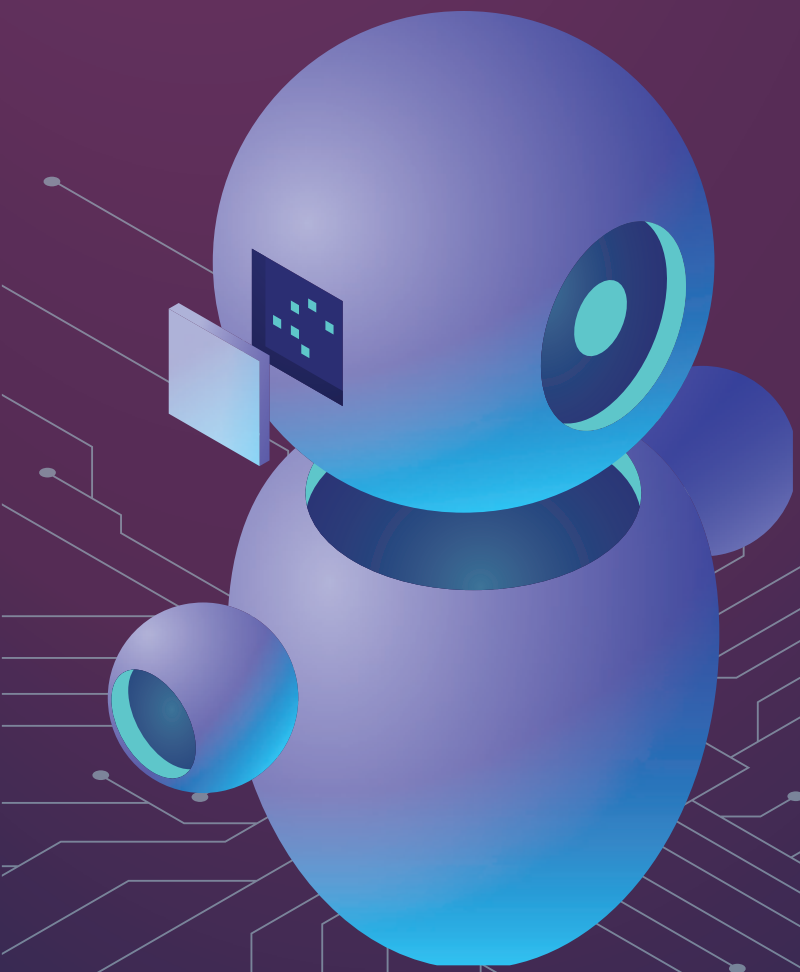

Réunissant plus de 4 000 exposants sur 250 000 m2, le Consumer Electronics Show a reçu près de 175 000 visiteurs à Las Vegas du 7 au 10 janvier. La FIEEC s'est rendue à cette 53ème édition du plus grand salon mondial consacré à l'innovation technologique.

De la mobilité au bien-être 4.0 en passant par la Smart home : tour d'horizon des grandes tendances !

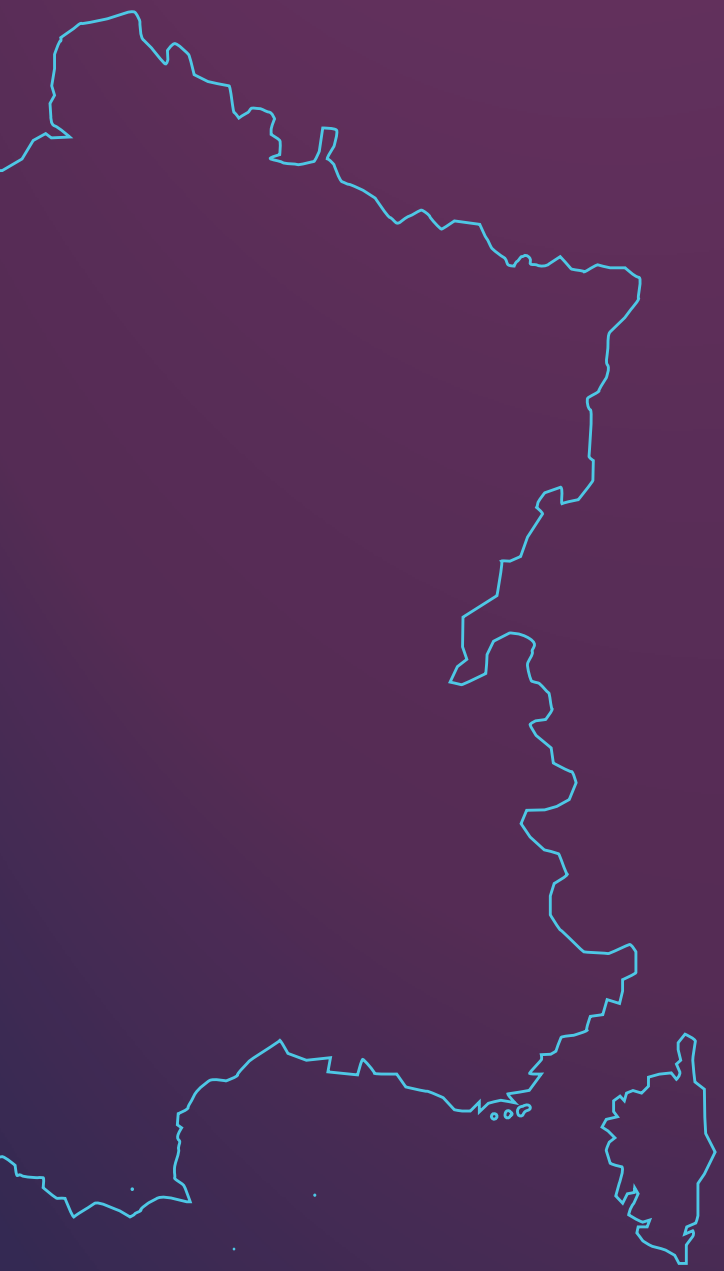

LA FRANCE : L'UNE DES PRINCIPALES DÉLÉGATIONS PRÉSENTES

Avec 300 start-up, «scale-up» et grands groupes français présents cette année au CES, 10 espaces régionaux, 9 domaines représentés, et 46 CES Innovation awards (prix récompensant les produits technologiques les plus innovants en termes de design ou d'ingénierie), la France constitue à nouveau l'une des principales délégations du salon. Parmi les fleurons de notre industrie étaient notamment présents Delta Dore, Legrand, Schneider Electric, Somfy et STMicroelectronics.

Ce dynamisme a été souligné par Agnès PANNIER-RUNACHER, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances : « La France a des atouts et des ressources incomparables. Mon action quotidienne, avec Bruno LE MAIRE et Cédric O, c'est de faire en sorte que les entreprises et leurs salariés aient l'environnement le plus favorable à leur réussite. À Las Vegas, avec les entrepreneurs français, je veux montrer à nos partenaires étrangers que la France a la capacité de se positionner en leader dans l'industrie du futur».

Cet engagement se traduit par le dynamisme des programmes de la mission French tech, avec, par exemple, le dévoilement par Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances, et Cédric O, secrétaire d'État chargé du Numérique, en septembre 2019 du Next40 qui liste des 40 start-ups françaises les plus prometteuses.

LA FRANCE REMPORTE 46 CES INNOVATION AWARDS

Les français se sont illustrés aux CES Innovation Awards - qui récompensent les produits technologiques les plus innovants en termes de design ou d'ingénierie - en remportant pas moins de 46 prix ! La France se place ainsi en tête des pays européens. Retour sur trois vainqueurs.

L'ethylotest connecté : OGICO de Olythe

@ Olythe

Le système d'analyse du souffle développé par Olythe garantit des résultats de précision comparable aux éthylomètres utilisés par les forces de l'ordre, grâce à une technologie de spectroscopie infrarouge NDIR qu'Olythe a miniaturisée. L'air exhalé est acheminé dans une cuve de mesure traversée par un rayonnement infrarouge produit par l'émetteur optique. Une partie du rayonnement est absorbé par l'alcool présent dans la cuve qui permettra, ainsi, de calculer précisément la concentration d'alcool dans l'air exhalé.

Le smartphone qui reproduit le sens du toucher : HAP2U

Intégrant la technologie haptique, ce smartphone est capable de reproduire des sensations de texture ou relief au toucher de l'écran de manière localisée grâce à des capteurs piezo-électriques intégrables sous les écrans et des puces électroniques permettant de piloter ces capteurs. Grâce à cette technologie, l'utilisateur qui touche une image de poisson sur l'écran peut ainsi sentir ses écailles.

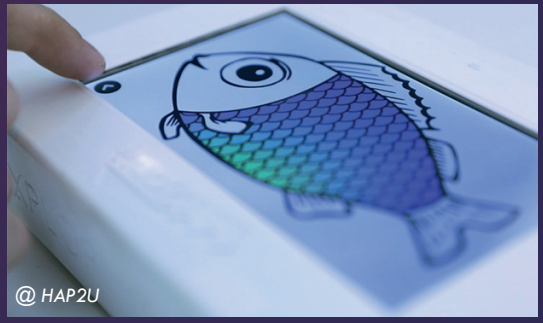
@ HAP2U

Le scanner d'inspection de véhicule 360° ultra-rapide : Tchek

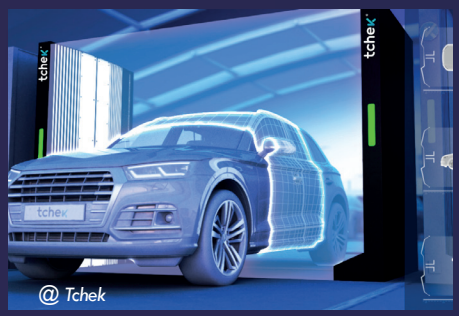

@ Tchek

Alliant algorithmes, intelligence artificielle et puissance de calcul, le portique Tchek photographie et analyse l'ensemble de la carrosserie pour en lister le moindre dommage dans un rapport pdf horodaté. Ce dispositif performant allie une imagerie de pointe à de l'intelligence artificielle pour une expérience digitale fiable. L'inspection automobile se réalise en moins de 5 secondes. Il suffit au véhicule de rouler à travers le portique. Il s'adresse particulièrement aux loueurs de voitures, gestionnaires de parcs automobiles, concessionnaires et logisticiens.

LA TECH DISPARAÎT, VIVE LA TECH !

« Toute technologie suffisamment avancée est indiscernable de la magie » : cette loi proposée dès 1962 par l'auteur de science-fiction Arthur C. Clarke* semble trouver un écho particulièrement pertinent aujourd'hui.

Alors que la technologie n'a jamais été aussi présente dans notre quotidien, elle devient invisible grâce à un cocktail détonnant mêlant intelligence artificielle, données et connectivité qui investit tous les domaines, et particulièrement la Smart Home.

Les assistants vocaux viennent substituer la voix au toucher et permettent de communiquer avec un nombre croissant de solutions : TV, voiture, équipements de la maison, électroménager, robots maison. Certains annoncent même la création d'une nouvelle forme de vie avec la présentation d'avatars ultra-réalistes boostés à l'intelligence artificielle. NEON de Samsung se présente ainsi comme un ami, un collaborateur, un compagnon, et non pas comme une simple interface internet. Les appareils eux-mêmes se font de plus en plus compacts, jusqu'à devenir invisible à l'image des téléviseurs Ambiant qui permettent d'afficher le mur situé derrière l'écran.

La relation machine / humain vient s'enrichir d'expériences sensorielles et émotionnelles à l'image du Cockpit du Futur du groupe français d'ingénierie et de production d'équipements automobiles Faurecia qui transforme la voiture en espace immersif, intuitif et connecté. Une vision également très présente chez Mercedes-Benz avec son concept Vision AVTR qui se veut incarner une nouvelle forme d'interaction entre l'humain, la machine et leur environnement. Inspiré du film Avatar de James Cameron, ce concept car synchronise par exemple l'habitacle au rythme cardiaque du passager et comporte des Bionic Flaps sur son capot arrière servant à communiquer avec l'extérieur.

** dans l'essai Hazards of Prophecy: The Failure of Imagination.*

LES ASSISTANTS VOCAUX DONNENT DE LA VOIX !

Il n'est pas loin le temps où l'on parlera à haute voix avec la multitude d'objets connectés qui peuplent notre quotidien - de la serrure à la cafetière en passant par des objets plus insolites tel que des lunettes de soleil ou même une bague - et répondent à Alexa d'Amazon, Siri d'Apple et Google Assistant. Désormais, les assistants vocaux investissent également la voiture et non plus seulement l'univers de la maison.

Le secteur des assistants vocaux confirme ainsi sa montée en puissance avec une croissance annuelle de 25% jusqu'en 2023 pour atteindre 8 milliards d'assistants vocaux en circulation dans cinq ans. Une croissance qui n'est pas près de s'arrêter puisqu'en décembre 2019, Amazon, Google et Apple ont annoncé la création d'un nouveau protocole nommé CHIP (Connected Home over IP) qui permettra de piloter depuis n'importe quelle interface les différents objets connectés de la maison. Ils travaillent sur ce projet de standard domotique commun en association avec la « Zigbee Alliance », qui regroupe plusieurs grands industriels du secteur comme Legrand, Schneider Electric, Somfy, STMicroelectronics et Ikea.
Le CES 2020 signe d'ailleurs le grand retour d'Apple après 28 ans d'absence. La marque à la pomme entend bien rattraper son retard sur le marché des objets connectés en étendant densifiant l'écosystème de produits répondant à son assistant vocal Siri.

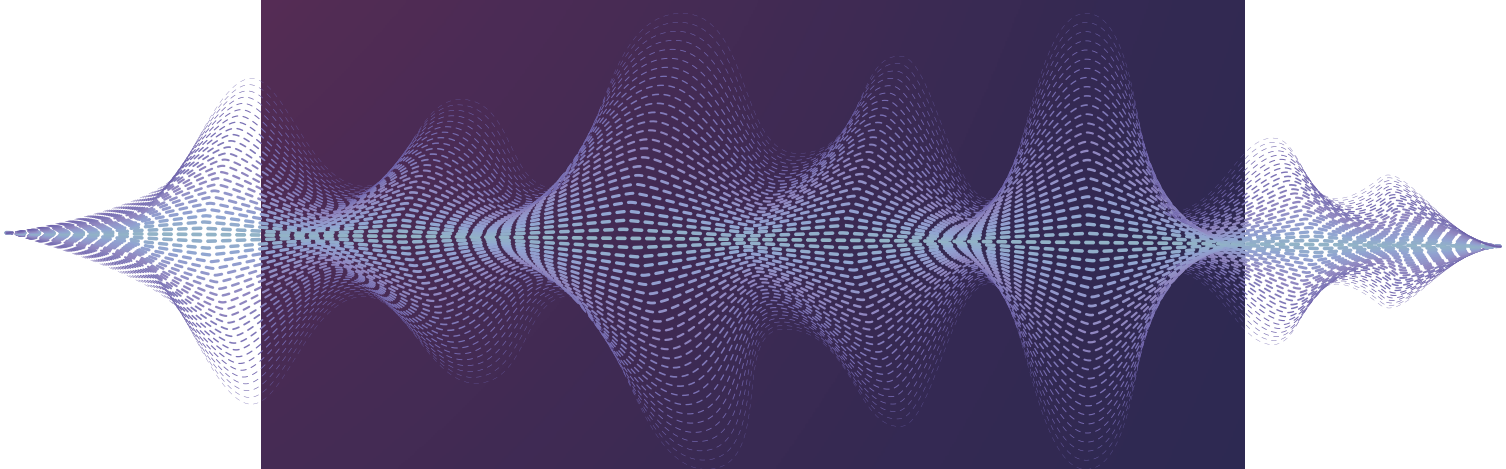

BIENVENUE DANS LE SALON DE L'AUTO 4.0

Avec moins de constructeurs automobiles cette année, le CES confirme toutefois sa place en tant que salon de l'automobile à part entière devançant même le Salon international de l'automobile d'Amérique du Nord ou NAIAS (Detroit Auto Show). Pour cette nouvelle édition, l'accent est mis sur les services connectés à bord du véhicule devenu véritable espace de vie ainsi que sur l'aspect sécurité. Une tendance parfaitement illustrée par Grégoire FERRÉ, vice-président chargé de la transformation digitale et de l'IA de Faurecia, lorsqu'il affirme que « La voiture est le smartphone de demain ».

Prédire les intentions des usagers de la route : Valeo Move Predict. AI

Valeo Move Predict.ai, technologie dévoilée en première mondiale au CES 2020, permet de détecter et prédire les intentions des utilisateurs vulnérables de la route, tels que les piétons, cyclistes, skaters et scootéristes, situés dans l'environnement immédiat du véhicule. Cette technologie repose sur la combinaison de l'expertise de Valeo en matière de perception à 360° autour du véhicule, grâce à ses capteurs (dernière génération de caméras fisheye et LiDAR Valeo SCALA®), et de l'intelligence artificielle.

L'incursion en terrain automobile de Sony : Vision S

Conçue en partenariat avec notamment Bosch et Continental, la Vision S présente un habitacle équipé d'un système audio 360 Degree Reality Audio ainsi que d'un écran d'infodivertissement sur l'ensemble du tableau de bord, et embarque 33 capteurs de tous types (lidar, radar, capteurs CMOS…) assurant une assistance à la conduite de niveau 2. Une véritable démonstration de force du constructeur de smartphones, de TV et de consoles de jeu.

Un concept empathique : Audi AI:ME

Faisant la part belle aux préférences du conducteur, ce concept est doté d'un affichage tête haute 3D en réalité mixte projeté directement sur le pare-brise et d'un écran Oled intégré au tableau de bord pouvant rendre transparentes les zones qui ne sont pas utilisées pour l'affichage d'informations grâce à un système de tracking oculaire.

CIRCULEZ, Y A TOUT À VOIR !

Pierre angulaire de l'Internet des objets, de l'intelligence artificielle et de la voiture autonome (pour ne citer qu'eux), les technologies permettant d'accélérer considérablement la circulation des données étaient à l'honneur du CES. En particulier la 5G qui était au menu de tous les pavillons : Smart Home, Smart City, santé et bien-être, automobile, etc. Pour les zones oubliées du haut débit filaire, couvertes uniquement en 4G, Netgear propose désormais un routeur Wi-Fi Orbi LBR20 maillé pour partager une connexion très haut débit sans fil. xFi Advanced Gateway de Comcast propose quant à lui de la Wifi 6, et le CEA-Leti présente la toute première solution multicellulaire à gestion centralisée des interférences entre zones d'éclairage (LiFi).

La toute première solution multicellulaire à gestion centralisée des interférences entre zones d'éclairage : LiFi-Multicell

LiFi-Multicell propose un gestionnaire de réseau intelligent hébergé dans n'importe quel type d'ampoule LED du marché. Il détecte automatiquement les interférences et optimise la transmission des données par périphérique. Il gère également de façon asymétrique et indépendante les interférences en voies montantes et descendantes.

LA TECH NOUS

LA MED TECH AUX PETITS SOINS DE NOTRE SANTÉ

Avec 400 exposants cette année, soit 25% de plus que l'année dernière, le pavillon dédié à la santé et au bien-être a été particulièrement remarqué. Boosté par le déploiement de la 5G, la télémédecine personnalisée et prédictive permet de rapprocher patients et professionnels de la santé au moyen d'avancées technologiques embarquées dans des wearables de plus en plus compacts et dotés de capteurs de plus en plus précis. Ces objets connectés comprennent notamment des systèmes thérapeutiques qui répondent aux maladies chroniques, des solutions de télémédecine et de diagnostic embarquant de l'intelligence artificielle, des solutions de diagnostic et d'aide au sommeil, ainsi que des solutions de personnalisation nutritionnelle.

La montre détectant la fibrillation auriculaire et l'apnée du sommeil : ScanWatch de Withings

@ Withings DR

Dans un boîtier analogique haut de gamme, ScanWatch recèle le meilleur de la technologie médicale, désormais accessible au grand public : un capteur optique de fréquence cardiaque et de SpO2, 3 électrodes, un altimètre et une batterie rechargeable qui dure jusqu'à 30 jours. ScanWatch vérifie la fréquence cardiaque en continu et envoie une notification lorsqu'elle est anormale (trop haute ou trop basse) ou si des irrégularités sont détectées. La montre dépiste également l'apnée du sommeil.

Le bandeau analyseur de sommeil : Dreem

@ Dreem

Dreem 2 associe les sciences du sommeil et comportementales aux neurotechnologies pour faire progresser la compréhension et le traitement des troubles du sommeil, en particulier l'insomnie. Le bandeau Dreem 2 analyse les principales métriques de sommeil et transmet des programmes sonores pendant la nuit de l'endormissement, au sommeil profond, jusqu'au réveil, par la conduction osseuse.

VEUT DU BIEN !

LA GREEN TECH

Bien que la ville de Las Vegas n'évoque pas spontanément l'écoresponsabilité et que le CES tende à mettre sur le devant la scène les prouesses technologiques les plus spectaculaires, quelques innovations vertes étaient bien présentes au salon, notamment dans l'espace dédié aux technologies de la résilience. Ces dernières entendent fournir les outils permettant de répondre aux enjeux environnementaux.

Fini les piqûres : FreeStyle Libre

Conçu dans le cadre d'une collaboration entre Abbott et Sanofi, FreeStyle Libre est un système d'autosurveillance de la glycémie pour les personnes atteintes de diabète permettant de mesurer le taux de glucose sans piqûre au bout des doigts, grâce à un capteur placé sur la partie antérosupérieure du bras. L'application mobile associée permet aux utilisateurs de scanner et de visualiser directement sur leur smartphone leur taux de glucose en temps réel, leur taux de glucose des huit dernières heures et l'évolution de leur glycémie.

La serre aquaponique connectée : MyFood

Cette serre de 24m² permet de nourrir jusqu'à quatre personnes grâce à l'aquaponie. Elle fonctionne en effet grâce aux poissons : les déjections servent d'engrais, les plantes sont arrosées avec l'eau des carpes, filtrent l'eau avec leurs racines et nettoient le bassin. Des panneaux solaires fournissent l'énergie tandis que des capteurs, reliés au téléphone, surveillent en permanence l'infrastructure et son fonctionnement.

Les panneaux solaires souples : Armor

Alors que nous avons en tête l'image de panneaux solaires rigides, l'entreprise Nantaise Armor présente sa vision des panneaux solaires du futur. Ceux-ci sont souples, ce qui leur permet d'épouser des formes architecturales plus complexes. Autre atout : un film translucide qui permet d'être déployé sur des surfaces vitrées. Enfin, à la différence des panneaux classiques, cette technologie contient des éléments d'origine organique et non des métaux rares. Elle est donc écologique et parfaitement recyclable.

NanoScent : votre téléphone développe son sens de l'odorat

NanoScent est une start- up israélienne sui se définit comme une plate-forme de reconnaissance des odeurs. Elle prévoit ainsi un détecteur en temps réel qui sera capable de découvrir, surveiller et alerter sur la quantité de composés organiques volatils (COV) présents dans l'air. Ce serait un grand pas en avant vers la conservation de l'énergie et la dépollution de l'environnement afin de transformer les villes.

DITES-LE AVEC DES CHIFFRES !

La FIEEC publie ses indicateurs économiques actualisés

Afin de consolider, fiabiliser et enrichir les indicateurs économiques propres aux syndicats adhérents qui la composent, la Fédération s'est faite accompagnée du Gifam Insights, service statistiques et études. Après plusieurs mois de collecte et d'analyse des données et au moyen d'une méthodologie mixte, la Fédération publie en ce début d'année 2020 une photographie des activités économiques des secteurs qu'elle recouvre.

Rencontre avec AMÉLIE DE MONTCHALIN

Crédit photo : : Judith Litvine/MEAE

Le 7 novembre dernier, Gilles SCHNEPP, Thierry TINGAUD, et Benoît LAVIGNE – respectivement Président, Vice-Président et Délégué Général de la FIEEC – ont rencontré au Quai d'Orsay Mme Amélie DE MONTCHALIN, Secrétaire d'État chargée des Affaires européennes. Ce rendez-vous a été l'occasion pour la Fédération de présenter notamment ses « 21 propositions pour relever les défis sociétaux et environnementaux européens ». En cette année de renouvellement des instances européennes ouvrant une nouvelle mandature pour la période 2019-2024, notre profession a en effet souhaité prendre toute sa part dans la construction de l'Europe de demain en se positionnant au cœur des grands enjeux communautaires (loyauté des échanges, innovation, énergie, mobilité, bâtiment ou encore transformation numérique).

Consulter les « 21 propositions pour relever les défis sociétaux et environnementaux européens».

INTERCLIMA : LA FIEEC OUVRE LA CONFÉRENCE DU FORUM ÉNERGIE ET CONFORT

Du 5 au 8 novembre s'est tenu le salon INTERCLIMA à Villepinte dans le cadre du Mondial du bâtiment (regroupant également Idéobain et Batimat). Pensé comme l'événement de toute la filière du génie climatique en France, le salon a réuni tous les acteurs, du fabricant à l'installateur en passant par l'ingénierie, les entreprises de maintenance et d'exploitation et les maîtres d'ouvrage. Au programme : technologies, réglementation, performances environnementales et emploi.

Chargé de mission Énergie et Environnement de la FIEEC, Arthur VANDENBERGHE a ouvert la conférence « Logements collectifs et maisons individuelles. Loi ESSOC, RE2020 : innovation, réglementation et retours d'expérience » organisée en partenariat avec Les Constructeurs et Aménageurs de la FFB (LCA-FFB). M. VANDENBERGHE est revenu sur les travaux de simplification des normes applicables à la construction, que ce soit le permis d'innover ou les différentes ordonnances qui ont été prises dans le cadre de la loi ESSOC. Il a rappelé que la FIEEC participe à l'ensemble des travaux menés dans le cadre d'ESSOC et est également membre du Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité énergétique (Instance que le gouvernement saisi sur les textes réglementaires relatifs au bâtiment et dont la concertation a été placée au cœur de ce processus de simplification). Puis, il a détaillé les différents dispositifs soulignant notamment une volonté politique de simplification qui se poursuit dans la durée et prône une approche performancielle.

Enfin, M. VANDENBERGHE a pointé certaines opportunités et risques de cette évolution, dont celui de voir se changer ces droits à l'expérimentation en droits à la dérogation.

L'ÉCLAIRAGE : toujours au coeur du bâtiment

Du 4 au 8 novembre dernier, à l'occasion de Batimat, le Mondial du bâtiment, le Syndicat de l'éclairage a enchaîné les conférences pour offrir une vision d'ensemble sur l'actualité de la profession, des exigences concernant les rénovations de l'éclairage des bâtiments (la RT par éléments) à l'évaluation de la performance des luminaires LED (grâce à la Charte LED) en passant par les nouvelles technologies de pilotage de l'éclairage ou les déclarations environnementales du programme PEP. Animées par les formateurs de l'IFEP et par les experts du Syndicat de l'éclairage, ces sessions ont permis aux visiteurs du salon de découvrir les sujets à prendre en compte pour des installations d'éclairage réussies. Profitant de la présence de ces personnalités reconnues en éclairage sur son stand, le Syndicat de l'éclairage a réalisé une série d'interviews, diffusées en direct sur les réseaux sociaux. La dernière d'entre elles, de Lionel Brunet, Président de LightingEurope, clôture le salon et inscrit le syndicat dans un contexte européen incontournable.
Retrouvez toute l'actualité du Syndicat de l'éclairage sur les réseaux sociaux :

Présentation du PROJET HARP

Découvrez le projet européen HARP pour économiser l'énergie dans votre logement, porté par 18 partenaires de 5 pays européens : www.heating-retrofit.eu

HARP est l'acronyme de «Heating Appliances Retrofit Planning» signifiant en français « Planification de la rénovation des systèmes de chauffage ». Il s'agit d'un projet financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Horizon 2020, qui est mis en œuvre dans 5 pays membres de l'Union Européenne : Le Portugal, l'Espagne, la France, l'Italie et l'Allemagne.

Pour plus d'informations, découvrez le flyer du projet HARP.

HARP
Heating Appliances Retrofit Planning

www.heating-retrofit.eu

@HARPproject harp@adene.pt

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

PROJET DE LOI RELATIF À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ET À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET NUMÉRIQUES PORTEUSES DE PROPOSITIONS STRUCTURANTES

Présenté comme la grande loi écologique du quinquennat, le projet de loi relatif à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire a pour objectif de faire évoluer le modèle économique français, aujourd'hui principalement linéaire, vers un modèle circulaire et d'accélérer la transition écologique du pays. Porté par la Secrétaire d'Etat Brune POIRSON, le projet a fait l'objet d'une concertation d'un an et demi, ce qui ne l'a pas empêché d'être largement remanié par les parlementaires. Ces derniers n'ont cependant pas modifié l'épine dorsale du texte.

La FIEEC, avec l'appui et l'expertise de ses adhérents et des entreprises du secteur, s'est largement mobilisée tout au long de l'élaboration du projet de loi et devra maintenir ses efforts une fois la loi adoptée en vue de la rédaction des décrets. En effet, si nous partageons les ambitions affichées par les pouvoirs publics et les parlementaires sur le sujet, il nous semble essentiel que les dispositions qui seront adoptées soient opérationnelles et que les modalités de mise en œuvre prennent en compte les contraintes techniques des acteurs.

Au cœur de ce texte se trouvent des enjeux clés pour les industries du secteur électrique et électronique, tant pour les équipements professionnels que ménagers.

AMÉLIORER L'INFORMATION DU CONSOMMATEUR SUR LES QUALITÉS ET CARACTÉRISTIQUES ENVIRONNEMENTALES DES PRODUITS.

Le projet de loi entend mettre en place des outils susceptibles d'aider les Français à faire des choix de consommation responsables. Le texte dresse ainsi une

liste de qualités et caractéristiques environnementales des produits dans l'objectif d'harmoniser les informations communiquées au consommateur et de lui permettre de faire un choix éclairé lors de ses achats. La FIEEC, en concertation avec les industriels, a souligné l'importance de transmettre au consommateur des informations accessibles, pertinentes, et contrôlables, afin qu'elles demeurent lisibles et fiables. A l'heure actuelle figurent, entre autres, le degré d'incorporation de plastique recyclé, la réparabilité, la présence de substances dangereuses, ou encore l'existence de métaux précieux et de terres rares. Une attention particulière est accordée aux perturbateurs endocriniens, dont la présence dans chaque produit concerné serait indiquée en open data dans un format facilement accessible au public.

ACCROÎTRE LA DURÉE D'USAGE DES APPAREILS

La prévention est la pierre angulaire de toute politique de réduction des déchets, aussi le projet de loi consacre une large place à l'allongement de la durée de vie des produits et à la lutte contre l'obsolescence programmée. Les industriels partagent ces objectifs et œuvrent au quotidien à l'amélioration de la qualité de leurs produits. Cependant, il est important que les mesures adoptées soient cohérentes avec le droit européen et ne pénalisent pas le dynamisme de nos entreprises. Parmi les mesures annoncées figure notamment la mise en place d'un indice de réparabilité permettant d'identifier aisément les produits facilement réparables. Certains EEE devraient afficher à moyen terme un indice de durabilité, en complément ou remplacement de l'indice de réparabilité. Les industriels membres de la FIEEC sont très impliqués dans les travaux sur le sujet depuis le début. La réparabilité est en effet un effet majeur de l'allongement de la durée d'usage de nos produits. De nombreux échanges ont ainsi eu lieu avec les pouvoirs publics comme les parlementaires afin de faire en sorte que cet indice soit le plus opérationnel possible. A ce stade, le texte semble équilibré, même si certains points restent à clarifier.

Pour valoriser les produits réparables auprès du consommateur, le texte renforce également les dispositions relatives à l'information sur les délais de mise à disposition des pièces détachées, ce que la FIEEC soutient depuis le début du texte. Il vise également à réduire les délais de livraison des pièces détachées à 15 jours ouvrables, en se basant sur le droit européen.

Avec ces mesures, le Gouvernement espère passer à 60% de pannes donnant lieu à une réparation d'ici 5 ans.

REFONDRE LE SYSTÈME DE LA REP

La refonte du système de la responsabilité élargie des producteurs est un des objectifs clés du projet de loi. Le texte cherche ainsi à renforcer et rendre plus transparentes les filières REP de manière générale (sanctions, redevabilité, autorité de régulation...) ainsi que la gouvernance des éco-organismes eux-mêmes. Les parlementaires ont ainsi favorisé la création d'un comité des parties prenantes au sein des éco-organismes dont les avis publics seront préalables à certaines décisions de l'éco-organisme. En ce qui concerne la gouvernance des filières, les industriels soulignent l'importance pour eux de conserver, en tant que financeurs, la maîtrise des instances de gouvernance des éco-organismes, mais sont favorables à la création d'un tel comité consultatif.
Un point important pour nos industries reste non pris en compte à ce stade : à savoir la liberté de choix de solutions du producteur pour remplir ses obligations REP et donc son corolaire la reconnaissance du recours aux systèmes individuels (sous certaines conditions) au même titre que les éco-organismes. Aujourd'hui, si ces systèmes individuels ne sont pas interdits, ils restent une solution dérogatoire dans le projet de loi.

De nouvelles responsabilités seraient par ailleurs attribuées aux producteurs et/ou à leurs éco-organismes, parmi lesquelles figureraient l'obligation de contribuer à des projets d'aide au développement, de favoriser l'allongement de la durée de vie de leurs produits, mais aussi de soutenir les réseaux de réemploi, de réutilisation et de réparation. Ces deux derniers objectifs devraient être satisfaits par la création de fonds dédiés à la réparation et au réemploi alimentés par les contributions des éco-organismes et des producteurs en système individuel.

A noter également la disposition relative au renforcement et à la généralisation de la modulation qui représente, aux yeux de la FIEEC, un point potentiellement source de coûts élevés et de distorsions de concurrence entre les acteurs du marché.

Enfin, le champ des filières REP serait élargi à travers la création de nouvelles filières, dont une filière REP sur les déchets du bâtiment.

Si ces enjeux sont prioritaires pour nos industries, il n'en reste pas moins que l'ensemble du texte est suivi de près par la profession car impactant de nombreux sujets tels que l'éco-conception des produits, la commande publique, le plastique de manière générale et le plastique recyclé en particulier...

Gaspillage alimentaire
UN NOUVEAU GUIDE PRATIQUE !

Publié à l'occasion de la journée internationale de lutte contre le gaspillage alimentaire, le nouveau guide du Gifam « Électroménager : limitons ensemble le gaspillage alimentaire ! » recense une multitude de conseils pour réduire ses déchets alimentaires au quotidien.

Les objets les plus simples du quotidien peuvent aussi accomplir de grandes choses. Avec près de 30 kg par an et par habitant d'aliments gaspillés en France*, les appareils électroménagers ont un rôle crucial à jouer.

« Avec ce guide, nous avons voulu donner notre réponse à des enjeux de société plus globaux et délivrer à notre échelle des conseils et astuces pratiques à adopter au quotidien. La participation du chef étoilé Christophe ARIBERT rappelle également que cuisine des restes et gastronomie sont tout à fait compatibles. » souligne Camille BEURDELEY, Déléguée Générale du Gifam.

Congélation, astuces cuisine, appareils de conservation des aliments... Le guide revient en détails sur les solutions qui s'offrent au consommateur pour limiter au maximum le gaspillage.

Distribué lors de la Foire d'Automne, le guide est également disponible gratuitement en téléchargement sur le site Internet du Gifam

** Source : Ademe*

COLLECTE DES TÉLÉPHONES MOBILES :
les acteurs de la filière française se mobilisent

Étude du marché et parc de téléphones portables français en vue d'augmenter durablement leur taux de collecte

L'AFNUM a lancé avec une quinzaine d'autres organisations, une étude pour favoriser la reprise des anciens téléphones mobiles, afin qu'ils soient réemployés ou recyclés. Eco-organismes, opérateurs télécoms et acteurs du réemploi se sont réunis dans un comité de pilotage piloté par l'AFNUM et avec la participation de l'ADEME, afin de déterminer quels leviers d'actions permettraient de répondre à cet enjeu national, en cartographiant les acteurs et les flux, qualifiant et quantifiant autant que possible, interrogeant les utilisateurs sur leurs pratiques, et étudiant les exemples d'autres pays.

Finalisée cet été, l'étude a pour but de mieux diagnostiquer la situation pour proposer des mesures adaptées et proportionnées pour vider les 54 à 113 millions de téléphones qui dorment dans les tiroirs des français, et changer durablement le comportement de l'utilisateur en pérennisant son geste de tri.

De manière à capitaliser sur la dynamique engagée, le collectif prévoit de **pérenniser la démarche dans la mise en place d'un observatoire de la téléphonie en 2020** dont l'objectif sera de mettre à jour les données de manière régulière et de monitorer les mesures proposées dans le rapport. Pour en savoir plus, cliquez-ici.

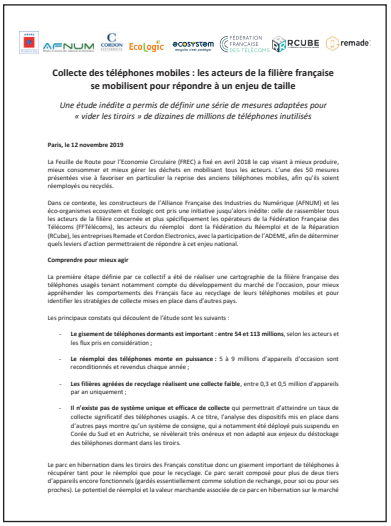

Collecte des téléphones mobiles : les acteurs de la filière française se mobilisent pour répondre à un enjeu de taille

Une étude inédite a permis de définir une série de mesures adaptées pour « vider les tiroirs » de dizaines de millions de téléphones inutilisés

Paris, le 12 novembre 2019

La Feuille de Route pour l'Economie Circulaire (FREC) a fixé en avril 2018 le cap visant à mieux produire, mieux consommer et mieux gérer les déchets en mobilisant tous les acteurs. L'une des 50 mesures présentées vise à favoriser en particulier la reprise des anciens téléphones mobiles, afin qu'ils soient réemployés ou recyclés.

Dans ce contexte, les constructeurs de l'Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM) et les éco-organismes ecosystem et Ecologic ont pris une initiative jusqu'alors inédite: celle de rassembler tous les acteurs de la filière concernée et plus spécifiquement les opérateurs de la Fédération Française des Télécoms (FFTélécoms), les acteurs du réemploi dont la Fédération du Réemploi et de la Réparation (RCube), les entreprises Remade et Cordon Electronics, avec la participation de l'ADEME, afin de déterminer quels leviers d'action permettraient de répondre à cet enjeu national.

Comprendre pour mieux agir

La première étape définie par ce collectif a été de réaliser une cartographie de la filière française des téléphones usagés tenant notamment compte du développement du marché de l'occasion, pour mieux appréhender les comportements des Français face au recyclage de leurs téléphones mobiles et pour identifier les stratégies de collecte mises en place dans d'autres pays.

Les principaux constats qui découlent de l'étude sont les suivants :

- **Le gisement de téléphones dormants est important : entre 54 et 113 millions**, selon les acteurs et les flux pris en considération ;
- **Le réemploi des téléphones monte en puissance** : 5 à 9 millions d'appareils d'occasion sont reconditionnés et revendus chaque année ;
- **Les filières agréées de recyclage réalisent une collecte faible**, entre 0,3 et 0,5 million d'appareils par an uniquement ;
- **Il n'existe pas de système unique et efficace de collecte** qui permettrait d'atteindre un taux de collecte significatif des téléphones usagés. A ce titre, l'analyse des dispositifs mis en place dans d'autres pays montre qu'un système de consigne, qui a notamment été déployé puis suspendu en Corée du Sud et en Autriche, se révélerait très onéreux et non adapté aux enjeux du désotckage des téléphones dormant dans les tiroirs.

Le parc en hibernation dans les tiroirs des Français constitue donc un gisement important de téléphones à récupérer tant pour le réemploi que pour le recyclage. Ce parc serait composé pour plus de deux tiers d'appareils encore fonctionnels (gardés essentiellement comme solution de rechange, pour soi ou pour ses proches). Le potentiel de réemploi et la valeur marchande associée de ce parc en hibernation sur le marché

Objectif Fibre fête ses 10 ans : lumière sur 10 années au service de votre connectivité

Objectif Fibre fête aujourd'hui ses 10 ans !

200 acteurs de la filière se sont ainsi réunis ce jour autour des Présidents et Délégués Généraux des organisations membres d'Objectif Fibre, de l'ensemble des signataires de l'EDEC fibre optique, des pouvoirs publics et autorités administratives, avec les interventions de M. Bruno LUCAS, Délégué Général de la Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle (DGEFP) ainsi que de M.Laurent ROJEY, Directeur de l'Agence du Numérique.

C'est tout un symbole pour cette plateforme de travail interprofessionnelle qui œuvre depuis 2009 pour assurer un déploiement de la fibre optique pérenne et de qualité en France. Cela est d'autant plus important que les derniers chiffres de cadence de déploiement sont encourageants en vue de l'atteinte des objectifs gouvernementaux en matière de très haut débit pour tous.

Née d'une mobilisation exemplaire de toute la filière au niveau national, Objectif Fibre réunit les fédérations membres FFIE, FFTélécoms, FIEEC, INFRANUM et SERCE, accompagnés de l'IGNES, du SYCABEL et de très nombreux soutiens. « *En 10 ans, Objectif fibre a contribué à lever concrètement de nombreux freins opérationnels au déploiement massif de la fibre optique* », souligne Marc LEBLANC, Président de la plateforme.

Laurent TARDIF, Vice-Président FIEEC, est intervenu à l'occasion de la table ronde.

Objectif Fibre a accompagné le plan France Très Haut Débit de manière très concrète, en :

- réalisant un important travail sur la normalisation des procédures et méthodes ;
- rédigeant et diffusant largement une dizaine de guides opérationnels des bonnes pratiques à l'usage des professionnels ;
- référençant les centres de formation porteurs d'un haut niveau de qualité (42 centres référencés à ce jour) ;
- valorisant la filière pour développer son attractivité en matière d'emploi et de formation. Il porte notamment la communication de l'accord-cadre national d'engagement pour le développement de l'emploi et des compétences (EDEC), signé avec le Ministère du Travail en 2017.

Cet événement a été l'occasion de :

- dresser un bilan des actions réalisées depuis 10 ans et de celles restant à engager ;
- réaliser un point d'avancement de l'EDEC, alors que celui-ci se terminera en mars 2020 ;
- présenter deux nouveaux guides : l'un consacré aux plateaux techniques de formation et l'autre dédié au raccordement des immeubles neufs d'entreprise.

La mobilisation d'Objectif fibre demeure pleine et entière pour accompagner le déploiement du très haut débit sur tous les territoires, au service des citoyens, des entreprises et des administrations.

Toute la documentation éditée par Objectif Fibre est disponible sur le site objectif-fibre.fr

Signature du contrat de filière « INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES »

La signature du contrat de filière « Infrastructures numériques » s'est tenue le 18 décembre dernier dans les locaux du Pôle Stystematic, en présence d'Agnès-Pannier RUNACHER, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Economie et des Finances.

Ce comité de filière, présidé par Didier CASAS et vice-présidé par Jacques de HEERE, est piloté par 4 organisations professionnelles (AFNUM, FFTélécoms, Infranum, Sycabel).

Il vise à formaliser des engagements réciproques entre l'industrie et l'État afin de développer en France une industrie des infrastructures numériques performante et compétitive à l'échelle internationale, autour de 4 axes :

- la 5G (ex. réseau de plateformes 5G multi-sites pour favoriser l'innovation technologique),
- construire les smart territoires,
- favoriser l'emploi et le développement des compétences,
- construire une stratégie d'offre à l'exportation.

LE COMITÉ DE LIAISON SÉCURITÉ NUMÉRIQUE FIEEC tient sa réunion de rentrée

Le 19 novembre dernier s'est tenue la réunion de rentrée du Comité de Liaison Sécurité Numérique de la FIEEC. A cette occasion, les syndicats adhérents de la FIEEC ont à nouveau manifesté leur intérêt sur les enjeux propres à ce sujet. Parmi les priorités identifiées pour l'année à venir :

1. Au niveau européen :
L'enjeu majeur est celui de la définition et de la mise en œuvre des différents schémas de certification en cybersécurité i.e (process et niveaux d'exigence) prévus par le *Cybersecurity Act* récemment adopté. Au-delà de l'action fédérale de la FIEEC, chaque **secteur est invité à se mobiliser** pour bien appréhender **les enjeux pour son domaine**.

2. Au niveau national :
- La FIEEC suivra de près les travaux en cours au sein du CSF industries de Sécurité numérique dont les 5 projets sont à date les suivants :

- Identité numérique,
- Cybersécurité et sécurité des IOT,
- JO 2024,
- *Safe & smart city*,
- 5G

- La FIEEC sera également attentive à l'**initiative publique qui vise la création d'un campus cybersécurité** en Ile- de-France. En effet, le 16 juillet dernier, sous l'impulsion du Président de la République, le Premier ministre a confié à Michel VAN DEN BERGHE la mission d'étudier la faisabilité d'un « campus cyber ». L'ANSSI intervient à ses côtés dans ce projet visant à fédérer l'écosystème français et soutenir la montée en puissance des acteurs du numérique et de l'innovation.

Pour plus d'informations, cliquez-ici.

Si vous souhaitez vous inscrire au sein de ce comité contactez Sophia MESSAOUD : smessaoud@fieec.fr

Cybersécurité : PME-ETI, ÊTES-VOUS D'ATTAQUE ?

Le 14 octobre, le MEDEF organisait une session de décryptage et de partage d'expériences autour de dirigeants et de professionnels reconnus de la cybersécurité. Bien nommé « Cybersécurité : PME-ETI, êtes-vous d'attaque ? », ce colloque a permis d'aborder des questions clefs : comment analyser les risques ? Quelle stratégie mettre en place pour contrer les cybermenaces ? Comment réagir en cas d'attaque ?

Autant de questions sur lesquelles les panelistes ont échangé avec pour objectif de sensibiliser les entreprises aux enjeux de cybersécurité et de leur donner des conseils, retours d'expériences et méthodes afin qu'elles aient les clés pour mettre en place une stratégie de cybersécurité efficiente.

Pascal LE ROUX, Président du Comité de liaison Sécurité numérique de la FIEEC, est intervenu à la table ronde « cybersécurité, enjeu stratégique pour l'entreprise » aux côtés de Nicolas ARPAGIAN, VP stratégie et affaires publiques d'Orange Cyberdefense, Axel CASTADOT, chef adjoint de la division connaissance & anticipation de la sous-direction opérations de l'Agence nationale des systèmes de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), et Christophe TERNAT, co-fondateur et CEO de Cyrating.

M. LE ROUX a notamment souligné : « La FIEEC a pris conscience très tôt des menaces cyber qui pèsent sur les entreprises. La Fédération occupe en effet une place stratégique au cœur de la confiance numérique : elle regroupe les industriels qui sécurisent le numérique, ceux qui intègrent les solutions, et ceux qui développent les outils rendant la sécurisation possible. A ce titre, nous travaillons de longue date en coopération avec la CNIL, l'ANSSI, et le CNPP. » M. LE ROUX note par ailleurs : « Les industries représentées au sein de la FIEEC s'attachent à prendre en compte dès la conception des produits la cybersécurité (security by design) afin d'assurer le bon niveau de protection des devices au regard de la criticité des produits ».

NUMÉRIQUE EN SANTÉ : il faut passer à la phase opérationnelle !

Le Snitem a organisé, le 25 novembre à l'espace Hamelin, un colloque ayant pour thématique « Entre fantasmes et réalités, comment développer le numérique en santé ». L'occasion de faire des parallèles, de manière inédite, entre les domaines de la santé, de l'aéronautique et de l'automobile.

« L'objectif de ce colloque a été de "cross-fertiliser" des connaissances entre trois secteurs qui vivent l'intégration du digital mais qui généralement ne se rencontrent jamais : celui de la santé, de l'aéronautique et des transports autonomes », rappelle le Snitem, c'est à dire croiser les apports du numérique dans chacun de ces secteurs tout en abordant les enjeux et les contraintes qui leur sont propres. Pour relever ce défi, outre un certain nombre d'industriels du DM*, deux expertes, Delphine Zinck, consultante en affaires industrielles chez Dassault Systèmes, et Schera Zekri, directrice des nouvelles mobilités chez Keolis, filiale de la SNCF, ont été invitées.

Une étude comparative

Dans l'aéronautique, les jumeaux numériques des avions se développent tandis que des logiciels assurent le pilotage des appareils sous contrôle du pilote. Dans le secteur de l'automobile, des véhicules sans conducteur sont également en phase expérimentation. L'objectif était de confronter ces constats afin de s'interroger sur la façon dont, demain, les patients pourraient être soignés avec l'apport du numérique, en sachant que pour des raisons éthiques et juridiques, un médecin validera toujours protocoles, décisions ou autres actions ayant un impact sur l'état de santé du patient ou de l'usager. Des réflexions d'autant plus cruciales que, dans la santé, de nombreuses évolutions sont à l'œuvre, qui seront encadrées par la future loi sur la bioéthique ou liées à l'usage de l'intelligence artificielle dans les solutions de santé numériques, par exemple.

Enfin, le colloque a été l'occasion de débattre de l'accès des citoyens à ces nouveaux outils. Cela soulève en effet des questions économiques liées au remboursement des actes par l'Assurance maladie ou encore des questions d'évaluation des solutions.

Avec ce colloque, qui a réuni une centaine de participants, le Snitem a aussi souhaité montrer que le numérique en santé avance bien, malgré des messages souvent pessimistes en ce domaine.

ePrivacy : l'AFNUM s'associe à 60 organisations européennes

L'AFNUM s'est associée à 60 autres organisations professionnelles dont son homologue européen DIGITALEUROPE pour appeler les États membres à demander à la Commission européenne de réexaminer sa proposition de règlement ePrivacy faite en janvier 2017 et restant encore à l'ordre du jour du Conseil de l'UE après deux ans et demi de discussions approfondies.

Alors que le Conseil a examiné différentes pistes d'amélioration du texte, de nombreuses questions importantes restent sans réponse et les amendements continuent à créer plus de confusion que de clarté.

L'AFNUM soutient les objectifs qui ont conduit à la proposition de règlement ePrivacy : **préserver la confiance en permettant une plus grande transparence et un contrôle accru sur le traitement des données des consommateurs est primordial pour la réussite du marché unique numérique.**

La mise en place de la nouvelle Commission européenne et du Parlement européen représente une opportunité pour renouveler ce débat, ce qui nécessite que la proposition soit fondamentalement réévaluée à la lumière des nombreuses préoccupations en suspens, du nouveau paysage législatif et du développement technologique.

Pour en savoir plus cliquez-ici.

UN GROUPE OPC FRANCE AU SEIN DU GIMELEC, pour une industrie smart et interopérable !

Le GIMELEC et la Fondation OPC organisaient le 15 novembre 2019 une journée consacrée à la technologie normalisée OPC UA (IEC 62541). Cet événement a aussi acté la naissance du groupe de travail OPC France au sein du GIMELEC.

Cet OPC Day France du 15 novembre marque les premiers jours du groupe de travail OPC France hébergé au sein du GIMELEC. Les membres experts du groupe vont déployer la technologie normalisée OPC UA en France. Leur mission ? définir des companion specifications par métier, c'est-à-dire un ensemble de caractéristiques de communication propre à un segment industriel, comme l'automobile, la cosmétique, la gestion de l'eau, la robotique, les emballages, la gestion des déchets,... de telle sorte que tous les équipements d'un process se comprennent, depuis les capteurs, actionneurs, contrôleurs jusqu'au cloud.

Pour en savoir plus, cliquez-ici.

L'AFNUM partenaire DU DIGIWORLD SUMMIT 2019

L'AFNUM, partenaire depuis de nombreuses années de l'IDATE, était présente, au travers de ses adhérents, au DIGIWORLD SUMMIT qui s'est déroulé le 20 novembre 2019 à la Maison de la Mutualité.

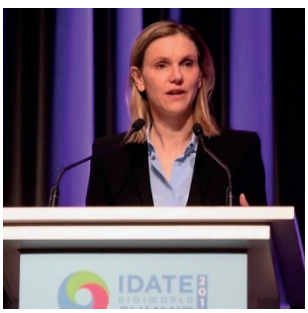

Après une ouverture par François BARRAULT (Président de l'Idate) et Agnès PANNIER-RUNACHER (Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances), de nombreuses table-rondes, autour de la 5G, les Smart Cities, la Mobilité, ou l'Intelligence Artificielle se sont déroulées tout au long de cette journée. Les présidents et représentants de nombreux grands groupes étaient présents, ATOS, QUALCOMM, AIRBUS, IBM, VERIZON Enterprise, Accenture etc...

Pour en savoir plus : https://www.afnum.fr/8340-2/

Inauguration du Technocampus Electronique & IoT

LANCEMENT D'UNE OFFRE DE SERVICES POUR LA TRANSFORMATION DIGITALE DES ENTREPRISES

Christelle Morançais, Présidente de la Région des Pays de la Loire, René BIDAL, Préfet du Maine et Loire, Christophe BÉCHU, Président d'Angers Loire Métropole et Thierry TINGAUD, président du Comité stratégique de la filière électronique, ont inauguré, mardi 10 décembre 2019, le nouveau Technocampus qui constitue **l'une des actions structurantes du Comité stratégique de filière « Industrie électronique »**. Cette première plateforme d'envergure nationale d'accélération de l'industrie électronique du futur, est un lieu de convergence où se rencontrent les acteurs industriels et académiques de la filière électronique et de l'Internet des objets (IoT) des Pays de la Loire. Il propose en effet, une offre de services d'innovation, de recherche, de formation et de développement qui permettront d'accélérer la diffusion de l'électronique dans l'industrie et d'accompagner concrètement la transition de la filière d'assemblage électronique vers l'électronique 4.0.

« Le Technocampus Electronique & IoT est une plateforme de recherche et d'innovation mutualisée qui co-localise, sur 7 900 m2, des acteurs industriels et académiques travaillant sur l'accélération de la diffusion de l'électronique et de l'IoT, dans les produits et les procédés de production. Ce Technocampus accompagne également les entreprises de la filière d'assemblage électronique vers l'électronique 4.0. Ce nouveau Technocampus s'inscrit dans un réseau de Technocampus existants : Technocampus Composites, Smart Factory, Océan et Alimentation. Notre objectif est de mailler l'ensemble du territoire ligérien tout en rendant ces ressources plus accessibles à l'ensemble de nos entreprises. L'ambition de la Région est d'accompagner l'innovation et le développement de nos entreprises pour les aider à accélérer leur trajectoire vers l'industrie du futur » a déclaré Christelle MORANÇAIS, présidente de la Région des Pays de la Loire.

Une offre de services dédiée à la transformation digitale

Avec la transformation digitale, ce nouveau Technocampus consolide l'offre d'accompagnement pour les projets des entreprises en matière de nouveaux produits et services intelligents. C'est un outil pour les entreprises qui souhaitent s'engager dans l'innovation et créer avec l'IoT des produits et services connectés toujours plus intelligents, pour répondre aux innovations d'usages des clients, des marchés professionnels (santé connectée, ville intelligente, smart industrie,...) jusqu'aux besoins grand public (maison connectée,...). En résumé, il permet d'accélérer la transformation digitale des entreprises, notamment industrielles, et la création d'objets connectés, depuis l'émergence des concepts jusqu'à l'industrialisation de produits. Le Technocampus Electronique & IoT est porté financièrement par la Région des Pays de la Loire et Angers Loire Métropole avec le soutien de l'Etat dans le cadre du PIA 3-volet filière.

L'offre de services comprend 3 volets :

- Expertise technologique
- Formation
- Hébergement et co-localisation d'experts académiques et technologiques

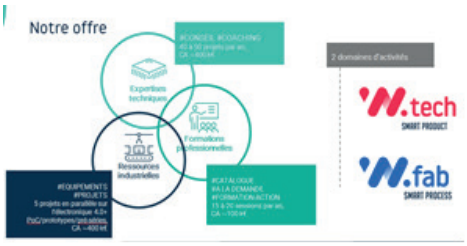

La filière électronique en Pays de la Loire

Avec plus de 40 000 emplois directs et indirects, la filière électronique est stratégique pour la région des Pays de la Loire et sa mutation vers l'industrie 4.0 constitue un levier essentiel de la transformation digitale de toute notre économie. La filière électronique ligérienne a entamé sa structuration depuis plusieurs années et a abouti à la création en janvier 2014 de l'association professionnelle We Network (200 adhérents), qui est devenue le centre technique de la filière électronique française. We Network porte également le programme RFI WISE (plan d'actions validé le 23 octobre 2014). Elle a repris une offre d'accélération vers l'IoT à toutes les entreprises souhaitant développer de nouveaux usages que proposait la Cité de l'Objet Connecté à Angers, depuis 2015.

Sous la coordination de We Network, les industriels de la filière ont dès lors décidé de passer un nouveau cap portant un projet de plateforme d'accélération vers l'industrie Electronique du Futur. Ce projet s'appuiera sur les 13 projets d'amélioration de la compétitivité mis en exergue dans le Livre Blanc, qui constituent autant de projets collaboratifs de recherche et développement ; ceux-ci concernent principalement la modernisation (cobots, automatisation...) et la digitalisation (échanges de données cloud...) de l'appareil productif, ainsi que l'accompagnement des entreprises dans l'intégration de ces changements.

Le Technocampus Électronique rejoint un réseau de 8 Technocampus

Initiés en Région des Pays de la Loire, les Technocampus sont des plateformes mutualisées de recherche et d'innovation technologique regroupant des grandes entreprises, des PME, des centres de recherche, des acteurs académiques, des pôles de compétitivité, des centres techniques, des clusters.

Un Technocampus est dédié à une thématique phare avec une ambition de rayonnement régional et national, voire international, comme les Composites, la Réalité virtuelle, les Agro-industries... et désormais Électronique. Soutenus par la Région des Pays de la Loire, leur nombre va passer de 4 à 8 dans les prochaines années.

L'Etat soutient la filière électronique française et ligérienne

La filière électronique (15 Md€ et 80 000 emplois directs et 170 000 emplois indirects) est un secteur stratégique pour l'Etat. Elle s'appuie sur des compétences clés et concourt à la souveraineté économique et technologique française dans de nombreux secteurs. La filière électronique est fortement soutenue par l'Etat, soutien qui se traduit par la déclinaison d'un contrat stratégique de filière, signé le 15 mars 2019. L'Etat cofinance aux cotés de la Région et d'Angers Loire Métropole la création de ce Technocampus de l'électronique à travers le Programme d'Investissement d'Avenir sur une première tranche de travaux de 2,6 M€, et continuera d'apporter son soutien. Enfin, l'État soutient financièrement, dans le cadre du programme Nano 2022 (886 M€) aux côtés des industriels, des collectivités territoriales et de l'Union Européenne, le développement de l'industrie de la nanoélectronique afin de consolider l'industrie nationale dans le domaine de la fabrication de composants électroniques.

3ÈME SÉMINAIRE REACH DU CMG D'ACSIEL : Un franc succès

Lors du 3ème Séminaire REACH du Connector Manufacturers Group d'ACSIEL, qui s'est tenu le 4 décembre 2019 dans les Salons de l'Aéroclub, les donneurs d'ordres et connecticiens ont fait le point sur l'avancement des travaux de substitution des substances interdites d'usages dans les procédés. Les premiers résultats de recherche d'alternatives durables offrent des perspectives de solutions encourageantes pour les fabricants : un franc succès qui sera renouvelé.

Plus d'informations sur www.acsiel.fr

Les trophées du SPDEI : UNE 24ÈME ÉDITION SUR L'AVENIR DE LA FILIÈRE ÉLECTRONIQUE

Le 26 novembre dernier, le SPDEI a tenu son événement annuel « Les Trophées du SPDEI » sur les grands enjeux que doit relever la filière électronique. Dans le cadre majestueux de l'Automobile Club de France (Place de la Concorde à Paris), le syndicat a une nouvelle fois réuni les différentes composantes de la filière pour échanger avec Thierry TINGAUD, Président du Comité stratégique de filière « Industrie électronique », et Michael TCHAGASPANIAN du CEA LETI, sur l'avenir à moyen et court terme du secteur.
Les travaux sont en effet très nombreux au sein du nouveau Comité stratégique de filière labellisé par Matignon et Bercy : innovation, environnement, transformation numérique, formations et attractivité, supply chain, IA, développement international constituent autant de défis majeurs.

Pour la première année, les « Trophées du SPDEI » font partie intégrante des événements soutenus et valorisés par ce nouveau Comité !

LA FABRICATION ÉLECTRONIQUE : la filière clé de toutes les industries

L'électronique s'intègre aujourd'hui dans tous les types d'équipements et systèmes numériques. Elle se trouve au cœur de la transformation digitale des entreprises en leur apportant intelligence, autonomie, connectivité et performance. Filière transversale en amont, du fait du poids des achats dans son modèle économique (composants électroniques, consommables de production ou de prestations complémentaires en mécanique ou plasturgie).

Filière transversale de par sa position au cœur d'autres secteurs industriels permettant l'émergence de filières innovantes à l'image de l'optoélectronique, de la mécatronique et de la plastronique.

Filière diffusante enfin en aval du fait de l'intégration massive de l'électronique dans tous les secteurs d'activités. Ce phénomène, appelé « pervasion », désigne la pénétration croissante et progressive de l'électronique tous azimuts ; à la fois dans les segments historiques (automobile, aéronautique et défense, médical, ...) et dans les nouvelles applications (Usine du Futur, IoT, Smart City, mobilité...).

Le syndicat des fabricants d'électronique (SNESE) vous invite à rencontrer des professionnels de la conception, de l'industrialisation (il y a un monde du prototype à la fabrication en série !), de la fabrication des cartes et systèmes électroniques et de la maintenance.

LES FABRICANTS D'ELECTRONIQUE S'ENGAGENT

Les fabricants d'électronique présents à Global Industrie et réunis sur le Village de l'Industrie Electronique, sont tous signataires d'une charte éthique et déontologique professionnelle qui garantit aux clients le respect de valeurs et de principes d'action respectueux de la réglementation, de l'environnement sociétal et écologique. Ces entreprises s'engagent à faire bénéficier leurs clients des progrès technologiques et organisationnels.

CRÉEZ ! NOUS INDUSTRIALISONS ET FABRIQUONS VOS PRODUITS, CARTES ET SYSTEMES ELECTRONIQUES !

Les fabricants d'électronique, signataires de la charte SNESE, présents à GLOBAL INDUSTRIE :

A2E, ACEA, ALLIANSYS, ALP' TRONIC, ALTRICS, AQLE, CANON BRETAGNE, CATS POWER DESIGN, CREATIVE EURECOM, CREATIVE MECATRONIQUE, EOLANE, ESTELEC, GERAL, PIGE ELECTRONIQUE, POLYGONE CAO, PROTO ELECTRONICS.COM, SEICO, SOUDOTIQUE, SUDELEC, SYSTECH, VILLELEC, ZEKATRONIC (liste arrêtée au 21/11/2019).

Aucune industrie ne peut prétendre être performante et à la pointe des technologies sans un réseau de fournisseurs performants et réactifs. Les fabricants d'électronique affiliés au SNESE font confiance à un réseau de partenaires regroupés au sein du Club des Partenaires.

Ces partenaires de confiance sont également présents à Global Industrie : ACCELONIX, AGIGA, CEPELEC, CIF, DAVUM TMC, EDA EXPERT, ELMITECH, ERSA, OC2i, G4 Sourcing, IFTEC, INVENTEC, METRONELEC, SAFE PCB, SEICA, STP group, W-TECH (liste arrêtée au 21/11/2019).

Contact : info@snese.com

L'USINE EXTRAORDINAIRE ré-enchante l'image de l'industrie française

Du 14 au 16 novembre dernier, l'esplanade du J4 et le port de Marseille ont accueilli l'Usine Extraordinaire pour changer le regard du public sur l'industrie – en particulier celui des jeunes.

Après le succès de sa 1ère édition qui avait accueilli 40 500 visiteurs au Grand Palais fin 2018, l'événement national « l'Usine Extraordinaire » s'est installé mi-novembre en plein cœur de Marseille et sa région pour ré-enchanter l'image de l'usine et faire naître des vocations auprès de la jeunesse.

Au programme : des expériences immersives à la découverte des coulisses de l'usine, des rencontres avec les salariés et salariées de l'industrie, des ateliers et échanges inspirants sur le rôle des usines d'aujourd'hui pour répondre aux grands défis environnementaux et sociaux.

Organisé par l'association Industries Méditerranée, en partenariat avec la Fondation Usine Extraordinaire et sous l'égide de la Fondation FACE, cette nouvelle édition a mis l'accent sur l'importance et le potentiel de l'industrie française dont la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui abrite des champions internationaux mais aussi des PME industrielles d'excellence.

Cette 2ème édition de l'Usine Extraordinaire a permis de dévoiler l'importance du tissu industriel français et révéler la manière dont les usines et les entreprises de services à l'industrie répondent aux grands enjeux actuels, qu'ils soient d'ordre environnemental, économique, social ou technologique.

« *L'Usine Extraordinaire est d'abord une dynamique : elle remobilise autour d'un projet fédérateur, la grande famille de l'industrie et au-delà : associations, médias, monde de l'éducation... autour d'un projet collectif d'intérêt général,* » explique Bruno GRANDJEAN, Président de la Fondation Usine Extraordinaire. « *Nous nous étions engagés à investir les territoires : nous ne parlerons plus désormais de 'l'Usine Extraordinaire au Grand Palais', mais des Usines Extraordinaires ! Quoi de mieux que la 1ère région maritime de France pour montrer l'industrie en action et illustrer cette ambition ? Le port de Marseille - et plus largement la façade méditerranéenne – est une formidable vitrine de la filière portuaire française : ce secteur d'excellence constitue un outil de développement économique de premier plan, au service de la compétitivité de notre pays* ».

Valérie BERNET, Secrétaire générale de la Fondation Usine Extraordinaire, explique : « *L'industrie française est vivante, moderne, ancrée dans son temps et dans nos territoires. Elle offre des opportunités à toutes les générations, présentes et futures. Elle est un lieu d'apprentissage et, contrairement à certains préjugés, l'usine d'aujourd'hui est un lieu inclusif, porteur de valeurs positives. En phase avec les ambitions de la Fondation, cette nouvelle édition de l'Usine Extraordinaire s'adresse en priorité aux familles et aux jeunes de tous horizons – filles et garçons.* »

L'industrie du futur : c'est quoi ?

L'industrie du futur repose sur un réseau d'usines intelligentes, connectées et flexibles, économes en énergie (et en ressources d'une manière générale), intégrant dans leur activité la notion de développement durable.
Ces usines intelligentes permettent la communication entre différents types de machines, et la mise en réseau les fournisseurs et les clients.
Elles tendent vers la fourniture de services et produits personnalisés, et favorisent l'écoconception.
La démarche « Industrie du futur » vise ainsi à aborder la production industrielle comme un système aux dimensions multiples : techniques, organisationnelles, économiques, humaines et sociales.

LES TROIS LAURÉATS DE LA 9ÈME ÉDITION DU PRIX FIEEC CARNOT de la recherche appliquée dévoilés !

A l'occasion des « Rendez-vous Carnot » qui se sont tenus le 17 octobre dernier à Paris, les trois lauréats du prix FIEEC CARNOT de la Recherche Appliquée 2019 ont été dévoilés. Chacun d'entre eux s'est particulièrement illustré pour ses **travaux développés et appliqués en lien avec une PME-ETI en vue de générer de la croissance et des emplois.**

Pour Joseph PUZO, Vice-Président FIEEC en charge de l'innovation : « *Depuis bientôt 10 ans, le prix FIEEC CARNOT de la Recherche Appliquée s'attache à promouvoir et valoriser les partenariats réussis entre les structures de recherche et les petites et moyennes entreprises industrielles au riche potentiel d'innovation et de créations d'emplois.* ***Les 27 partenariats primés depuis la création du prix ont irrigué le tissu économique de notre pays et créé plusieurs centaines d'emplois.*** *C'est une chance pour nos territoires et une fierté pour nos industries.* »

« *Le Prix FIEEC CARNOT* ***s'inscrit bien dans la philosophie et l'engagement des Carnot*** *pour une recherche publique au service de l'innovation des entreprises, afin de favoriser la croissance économique, l'emploi et la création de richesse.* » ajoute Philippe VÉRON, Président de l'Association des Instituts Carnot.

1er prix

Claude MARCHÉ (Institut Carnot Inria / Inria Saclay-Ile-de-France et LRI, Université Paris-Saclay / Orsay) reçoit le 1er Prix pour sa collaboration avec la **société AdaCore**, liée à la vérification par preuve assistée par ordinateur, pour des applications dans le développement de logiciels critiques pour la sûreté et la sécurité dans l'industrie aéronautique, spatiale, du contrôle aérien, du transport ferroviaire, des véhicules autonomes, de la finance ou des appareils médicaux

2ème prix

Yann HELLO (Université Côte d'Azur, IRD, CNRS, Observatoire de la Côte d'Azur, Géoazur-pôle R&D) reçoit le 2ème Prix pour sa collaboration avec la **société Osean** dans le développement de Mermaid (Mobile Earthquake Recording in Marine Areas by Independent Divers) ; un flotteur acoustique Lagrangien autonome destiné à l'enregistrement des téléséismes pour l'étude de la tomographie globale de la terre et de la sismicité en mer, ainsi qu'à la détection des baleines, des phénomènes météorologiques et des nuisances sonores anthropiques dans les océans.

3ème prix

Redha ABDEDDAIM (Aix Marseille Université, Institut Carnot Star, Institut Fresnel) reçoit le 3eme prix pour sa collaboration avec la société **Multiwave Imaging** liée à l'utilisation de métamatériaux dans les antennes IRM Ultra Haut Champ pour des applications dans le diagnostic médical.

Crédit photo : Francis Vigouroux

Salon de la photo 2019

Le Salon de la Photo s'est tenu du 7 au 11 novembre à Paris porte de Versailles.
L'édition 2019 s'est achevée sur une fréquentation de 61 044 visiteurs alors qu'ils étaient 60 885 en 2018 !

Les membres de l'AFNUM étaient largement présents pour échanger sur leurs dernières innovations technologiques, de la prise de vue à l'impression en passant par la retouche numérique, les démonstrations, les ateliers pratiques, les stages et les projections-débats...

Pour en savoir plus, cliquez-ici.

Étude #INDUSTRIE2025

L'Alliance Industrie du Futur, le GIMELEC et le Symop ont publié l'étude #Industrie 2025 le 16 décembre 2019 :

« La nouvelle industrie française : les leviers pour intégrer l'Industrie du Futur d'ici à 2025 »

Cette étude a été réalisée par Accenture Strategy / Max Blanchet en 2019 à l'initiative collective des 3 organisations professionnelles avec leurs partenaires : Cetim, Fédération des Industries mécaniques, La Fabrique de l'Industrie, Medef.

L'étude dresse le bilan de l'industrie française sur les cinq dernières années, identifie ses principales faiblesses et évalue la maturité de l'industrie du futur en France.

L'étude propose un plan d'actions ambitieux pour assurer la mutation digitale de l'industrie, accélérer son redressement d'ici à 2025 et préparer les ressources humaines de demain.

« T*oujours plus d'actualité en Europe et dans le monde, l'Industrie du Futur est encore trop peu développée en France. Dans les trois années qui viennent, de concert avec les pouvoirs publics, un plan plus ambitieux doit être lancé pour soutenir la compétitivité dans et au-delà de nos frontières, assurer la transition énergétique et la mutation digitale, générer des emplois et restaurer notre balance commerciale !* » indiquent Bruno Grandjean, Président de l'Alliance Industrie du Futur, Vincent Jauneau, Président du Comité Smart Up Industrie du GIMELEC, Constant Bernard, président du Symop.

5 leviers clés pour gagner en performance :
- localiser les chaînes de valeur stratégiques
- développer l'offre « machines » et renforcer l'exportation
- accélérer le développement des infrastructures
- préparer les ressources humaines à la production de demain
- redresser les marges de l'industrie

Pour en savoir plus, cliquez-ici.

Lancement de l'année Ampère 2020, le bicentenaire de l'électrodynamique

Le nom « Ampère » vit et existe aujourd'hui à travers le monde. L'ampère (A) a été confirmé par la 26e Conférence générale des poids et mesures tenue à Versailles en novembre 2018 comme l'une des sept unités de base du système international d'unités.

Mais qui connait aujourd'hui **André-Marie Ampère**, savant à l'origine des découvertes qui ont marqué l'histoire des sciences et de l'électricité et dont l'œuvre scientifique est indissociable des progrès dont nous bénéficions dans l'industrie et la vie de chaque foyer au quotidien ?

La **SEE** est le dépositaire d'un héritage culturel et scientifique exceptionnel depuis 1928 en étant devenue propriétaire de la Maison familiale d'Ampère à Poleymieux-au-Mont-d'Or où elle entretient la mémoire du savant avec la **Société des Amis d'André-Marie Ampère (SAAMA)**.

Il est apparu légitime de mettre à l'honneur Ampère en 2020 pour le **200ème anniversaire de la découverte des lois de l'Électrodynamique**.

La SEE et la SAAMA ont pour ambition de mener un projet de commémorations « **Ampère 2020** » qui vise à faire connaître l'œuvre d'Ampère, de reconnaitre ses mérites, son influence et le rayonnement de ses travaux, de promouvoir le domaine des sciences de l'Electricité, pour rendre un hommage national en fin d'année 2020.
Ce projet a reçu un accueil favorable des personnalités qui ont été rencontrées et sollicitées :

> Il est placé sous le Haut Patronage de Madame **Frédérique VIDAL**, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,
> Le programme des manifestations est parrainé par **Gérard MOUROU**, Prix Nobel de physique 2018,
> Son organisation générale est pilotée par un **Comité National Ampère** 2020 composé de représentants institutionnels et industriels.

Les commémorations qui se dérouleront à **Paris** et dans **les grandes villes en France et à l'étranger (Genève, Montréal...)** sont l'occasion pour de nombreux scientifiques, industriels, chercheurs, professeurs, étudiants et élèves de se rencontrer et aussi de communiquer pour partager avec le public sur l'importance de l'électricité, des avancées obtenues dans la vie industrielle et courante, de présenter les enjeux pour l'avenir et les implications pour notre société et la formation des jeunes. Ces derniers pourront aussi participer au concours organisé au niveau national.

Ce projet doit conduire à :

> Redonner à l'électricité une image d'avenir, pour entraîner les jeunes et aussi intéresser toutes les populations ?

L'Électricité est un domaine qui est devenu étranger à beaucoup et plus spécialement aux jeunes qui n'ont plus une attirance forte pour elle. Les écoles ressentent une profonde désaffection dans cette branche de la physique. De plus la facilité avec laquelle l'électricité est de nos jours utilisée n'incite pas à s'y intéresser.

André-Marie Ampère est à l'origine des découvertes fondamentales en électricité, dont le développement a permis l'essor de l'industrie et le confort matériel dont nous bénéficions tous aujourd'hui, en substituant aussi à de l'énergie polluante l'électricité.

> Faire renaître la notoriété d'Ampère qui pourrait être lui-même à nouveau reconnu et honoré pour ses talents de découvreur et d'inventeur mais aussi pour ses qualités humaines

Les lois fondamentales de l'électricité qui ont conduit entre autres au moteur électrique sont oubliées pour la plupart. Une action de communication et de vulgarisation devrait conduire à une revalorisation de l'image à la fois des techniques mais aussi de son intégration dans les enjeux environnementaux.
André-Marie Ampère est un exemple dans le monde scientifique. Savant en mathématiques, physique, chimie, astronomie, botanique... il sut aussi être humaniste. Entretenir sa mémoire et permettre à chacun de découvrir ses expériences, participe du rayonnement culturel d'une région et d'un pays mais aussi du souvenir de l'un des derniers savants universels.

Pour plus d'informations : www.ampere2020.fr
Illustration : Pascal GARNIER

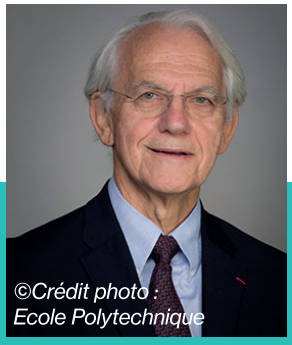
©Crédit photo :
Ecole Polytechnique

André-Marie Ampère est un personnage passionné et passionnant, un polymathe – poète, philosophe, mathématicien, chimiste, physicien...- , un génie ! Professeur de mathématiques à l'École Polytechnique, de physique au Collège de France et de philosophie à la Sorbonne, ce génie a incarné toute sa vie la curiosité scientifique et le goût de l'innovation pour faire avancer la science et servir l'humanité. Ces valeurs m'ont également guidé dans mes recherches dans le domaine des champs électriques et des lasers impulsionnels ultra-intenses. Tout naturellement, j'ai été enthousiasmé par cette démarche de commémoration pour faire connaître ou redécouvrir l'œuvre d'Ampère et promouvoir auprès des jeunes et du grand public, le domaine des Sciences, et en particulier celui de l'Électricité. Je suis donc honoré et fier de parrainer les événements prévus pour cette année « Ampère 2020 ».

Gérard MOUROU, *Prix Nobel de Physique 2018 - Parrain du bicentenaire Ampère 2020*

A propos de la SEE

La Société de l'Electricité, de l'Electronique et des Technologies de l'Information et de la Communication (SEE), association déclarée d'utilité publique, fondée en 1883, promeut la recherche et le partage de la connaissance dans les domaines de l'électricité, l'électronique et les NTIC. Depuis 1928, elle est propriétaire de la maison familiale d'André-Marie Ampère à Poleymieux-au-Mont-d'Or.

A propos de la SAAMA :

La Société des Amis d'André-Marie Ampère (SAAMA) a été fondée en 1930 et gère au quotidien le musée de l'électricité installé dans la maison d'Ampère. La SAAMA assure les visites et les animations didactiques autour de l'électricité. Grâce à l'action de la SAAMA, la maison d'Ampère a obtenu le label « Maison des Illustres » en 2013.

Ampère 2020 en un clin d'œil :

Un concours pour les scolaires : élèves et professeurs (sans limite d'âge) peuvent concourir en réalisant un travail collectif (dessin, vidéo, texte) sur André-Marie Ampère, sa vie et son œuvre.

Des conférences à travers toute la France et à l'international : Paris, Lyon, Marseille et Genève accueilleront une ou plusieurs conférences dans le cadre d'Ampere2020.

Exposition dans les musées et exposition itinérante : Une série de panneaux sur les découvertes d'André-Marie Ampère sera exposée tout au long de l'année dans plusieurs musées hexagonaux et dans les pays francophones ou dans les domaines universitaires.

Contact :
Patrick LECLERC - +33 (0)6 80 36 52 44 / info@ampere2020.fr - Coordonnateur du Bicentenaire Ampère 2020
Bicentenaire Ampère 2020, chez SEE, 17 rue de l'Amiral Hamelin, 75116 Paris

ENERGIE | TELECOMMUNICATIONS | SIGNAL | COMPOSANTS | AUTOMATIQUE | INFORMATIQUE

Ingénieurs .
Techniciens .
Responsables techniques .
Dirigeants d'entreprises .
Experts .
Consultants .
Enseignants .
Chercheurs .
Etudiants .

Vous voulez...

. Développer vos connaissances
. Comprendre les grands problèmes du moment
. Etre au courant des avancées scientifiques et techniques
. Disposer d'une information solide et objective

La REE est le support qu'il vous faut

- *Edito*
- *Flash Infos*
- *Grands dossiers*
- *Entretien avec...*
- *Article invité*
- *Retour sur...*
- *Vient de paraître*
- *Libres propos*
- *Chronique*
- *Enseignement et recherche*

Comité de rédaction

Bernard Ayrault
Alain Brenac
Patrice Collet
Suzanne Debaille
André Deschamps
Jacques Horvilleur
Marc Leconte
Bruno Meyer
Jean-Paul Porret
Gérald Sanchis

Secrétariat de rédaction :
Mélisande de Lassence

Coordination :
Alain Brenac

Rédacteur en chef :
Jean-Pierre Hauet

Directeur de la publication :
François Gerin

- *Cinq numéros par an de 100 à 140 pages*
- *Distribution papier*
- *Accès électronique*

Des abonnements sur mesure

- *Individuels ou collectifs*
- *Electronique ou électronique + papier*
- *Couplage possible avec adhésion SEE*
- *Conditions particulières : retraités, étudiants, enseignants, chercheurs, recherche d'emploi*
- *Achat possible au numéro*

Renseignements
SEE – Service abonnements – 17 rue de l'Amiral Hamelin – 75783 Paris cedex 16
abo@see.asso.fr – http://www.see.asso.fr/ree
Tel : 33 1 56 90 37 17

La REE est l'organe principal d'expression de la SEE, Société de l'électricité, de l'électronique et des technologies de l'information et de la communication

3 QUESTIONS À PHILIPPE DARMAYAN

crédit photo : © Franck DUNOUAU

Plus d'un an après l'entrée en vigueur de la loi «pour la liberté de choisir son avenir professionnel», Philippe DARMAYAN, Président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), dessine un premier bilan.

Quel est l'impact de la réforme portée par la loi « pour la liberté de choisir son avenir professionnel ?

Cette loi réforme en profondeur la formation professionnelle et l'apprentissage. Présentée par Muriel Pénicaud comme un véritable « big bang », elle comporte des mesures touchant à l'ensemble des pans du droit de la formation. Au titre des mesures phares relatives à la formation professionnelle figurent notamment la monétisation du compte personnel de formation, le remplacement du congé individuel de formation par le compte personnel de formation de transition professionnelle, l'ouverture à la concurrence de l'apprentissage, ainsi que du conseil en évolution professionnelle pour les salariés, la nouvelle définition de l'action de formation et ses conséquences sur les sanctions applicables en matière d'entretien professionnel, la transformation du plan de formation en plan de développement des compétences avec une mutualisation réservée aux entreprises de moins de 50 salariés, la suppression des périodes de professionnalisation et la création d'un nouveau dispositif de reconversion ou de promotion par l'alternance (PRO A).

Par ailleurs, le texte comporte de nombreuses mesures destinées à répondre à l'objectif de développement de l'apprentissage. A ce titre, la loi prévoit la libéralisation du marché de l'apprentissage, la bascule vers un financement « au contrat » selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches, l'élargissement du contrat d'apprentissage à de nouveaux bénéficiaires, la mise en place d'un dispositif de préparation à l'apprentissage en amont du contrat d'apprentissage ainsi que des simplifications relatives au dépôt, à l'exécution et à la rupture des contrats d'apprentissage. Tout en conservant des missions spécifiques, les centres de formation d'apprentis sont désormais considérés comme de véritables prestataires de formation, soumis à des règles de création proches de celles applicables aux organismes de formation et tenus, comme ces derniers, à la « certification qualité ».
Enfin, la réforme modifie le système de gouvernance et de financement de la formation professionnelle. Pour ce faire, la loi entérine la création de France compétences, agence nationale publique. Les organismes paritaires collecteurs agréés (Opca) ainsi que les organismes collecteurs de la taxe d'apprentissage (Octa) deviennent des opérateurs de compétences (Opco) répondant désormais à une logique de filière économique cohérente. Il est créé une contribution unique regroupant notamment la taxe d'apprentissage et la contribution sur la formation professionnelle qui sera en 2022 collectée par les Urssaf.

Dans quelle mesure peut-on parler de révolution ?

C'est un vrai changement de système : la libéralisation du marché de la formation et de l'apprentissage, avec la mise en concurrence généralisée des prestataires de formation est un des changements majeurs apportés par la réforme. Cette réforme systémique et radicale bouleverse le monde de la formation professionnelle qui, depuis la loi Delors de 1971, tournait autour du coût horaire de formation. Désormais, la formation a un prix ! La valeur ajoutée des organismes de formation repose sur la compétence validée et reconnue à la fin du parcours de formation de l'apprenant. Et ceci vaut quelles que soient les modalités pédagogiques de la formation : présentiel, digital learning, actions de formation en situation de travail (Afest)...
Une révolution pour tous les CFA y compris pour le réseau de formation de l'UIMM La Fabrique de l'Avenir puisqu'on passe d'un régime de subvention à un système de marché et de concurrence.
Nous avons des atouts à faire valoir comme en témoignent les bons résultats des Pôles formations UIMM en terme d'intégration dans l'emploi (87 % des apprentis formés dans notre réseau trouvent un emploi dans les 6 mois suivant leur formation), l'expérience et la proximité des entreprises partout sur les territoires et les investissements consentis depuis 5 ans pour s'adapter aux exigences de l'industrie 4.0 (nous avons investi plus de 60 millions sur 5 ans dans les Pôles Formation UIMM : 41 M€ investissements « nouvelles technologies et usine 4.0 » et 19 M€ investissements immatériels (innovation

pédagogique...).Cette transformation est aussi intégrée dans les contenus des formation proposées : par exemple : création d'une formation cybersécurité en Bretagne...
Nous travaillons également sur les modes de management pour intégrer les attentes des jeunes et faire de nos centres le laboratoire de l'industrie 4.0.
C'est aussi une révolution dans la mesure où la réforme a accéléré l'approche interindustrielle du sujet des compétences. La création de l'OPCO2i va dans ce sens : la plupart des compétences industrielles sont transverses entre les différents secteurs qui composent l'industrie, et nous avons tout à gagner à agir de concert pour anticiper les besoins, développer de nouvelles certifications, et former les salariés actuels et futurs de l'industrie.

Quel impact de la réforme pour l'UIMM et son réseau et quels engagements ?

Nous voulons faire de ces transformations une opportunité pour mettre toute notre organisation en tension vers l'objectif de la compétitivité des entreprises et de l'emploi. Nous voulons ainsi créer une dynamique d'engagement. Pour cela, nous avons formalisé en avril dernier une nouvelle politique de formation et pris de nouveaux engagements forts au service de l'emploi et des compétences :

- Travailler à améliorer l'attractivité de l'industrie et faire connaitre ses métiers aux jeunes avec l'objectif d'avoir au moins 1 candidat pour 1 place disponible dans les formations industrielles scolaires ou par alternance d'ici fin 2023.
- Promouvoir l'alternance comme une voie d'excellence de formation et d'intégration dans l'emploi industriel avec l'objectif d'augmenter de 50 % le nombre d'alternants d'ici fin 2023 pour atteindre le nombre de 75 000 dans la branche.
- Développer l'employabilité des salariés et la compétitivité des entreprises en accompagnant la montée en compétences dans un contexte de transformation des métiers avec l'objectif de doubler le nombre de salariés bénéficiaires de formation dans les PME de moins de 50 salariés d'ici fin 2023.
- Faire des certifications professionnelles un levier essentiel de sa politique de formation avec l'objectif de doubler le nombre de candidats aux certifications professionnelles d'ici fin 2023 pour atteindre le nombre de 30 000 candidats.
- Aider les entreprises à pourvoir leurs besoins en recrutement avec l'objectif de satisfaire 95 % des besoins de recrutements exprimés par les entreprises de la métallurgie d'ici fin 2023

Cette politique est portée par tout notre de réseau de formation UIMM et partagée par les organisations syndicales comme en témoigne l'accord de branche que nous avons signé le 8 novembre dernier.

UIMM et FIEEC à l'œuvre pour une NOUVELLE POLITIQUE DE FORMATION pour la compétitivité et l'emploi

Alors que l'UIMM vient de dévoiler son Plan d'actions pour une nouvelle politique de formation pour la compétitivité et l'emploi [2019-2023] visant à permettre aux entreprises industrielles de disposer des compétences dont elles ont besoin pour se développer et améliorer leur compétitivité, Gilles SAINTEMARIE, Responsable Certification et Éducation nationale de la FIEEC, détaille les leviers d'actions lancés par la Fédération pour traduire ces orientations stratégiques dans les industries électriques, électroniques et de communication.

1. Améliorer l'attractivité de l'industrie et l'orientation professionnelle
La Fédération entend renforcer l'information sur ses métiers et sur l'offre de certification associée en proposant des outils de communication et en organisant des événements propices aux échanges avec les parties prenantes du périmètre concerné.

2. Développer les compétences des salariés
En complément des actions d'ores et déjà en cours (CEP Filière électrique, Rapport d'opportunité sur la révision des Bac Pro & BTS Système Numérique, Rapport d'opportunité la création d'une Mention complémentaire Tableautiers), la Fédération met en place une veille accrue sur l'évolution des métiers. Cela passe par l'identification des évolutions des métiers pour évaluer les nouvelles compétences nécessaires à leur maîtrise, et la formalisation des demandes de lancement d'études pour l'Observatoire des Métiers et Qualifications de la Métallurgie.

3. Renforcer les certifications professionnelles
Alors que plusieurs certifications sont en cours de révision (BTS Technicien pour l'industrie et les laboratoires, Bac Pro Maintenance des Equipements Industriels, CQP Monteur raccordeur FTTH, CQPM Technicien d'installation en réseau et télécommunication), la Fédération poursuit son travail de suivi des travaux sur l'évolution de l'offre de formation notamment en assurant ses mandats dans les différentes instances en charge des certifications professionnelles (CPC Ministérielles, MEDEF), en menant une veille juridique sur l'évolution de la loi en termes de formation et en la communiquant à ses membres, en analysant les projets de création révision de certifications professionnelles (CQP, Diplômes, Titres Professionnelles, ...), en pilotant le processus de certification de la FIEEC et en validant les demandes de création révision des certifications professionnelles qu'elle pilote.

BREXIT :
Intéressons-nous enfin aux relations futures !

Le BREXIT aura bien lieu le 31 janvier 2020. Les députés de la Chambre des Communes on ratifié le projet d'accord de retrait le 9 janvier. Il faut dire que les conservateurs britanniques ont largement remporté les élections législatives obtenant la majorité absolue des sièges. C'est la plus large victoire des Tories depuis 1987 avec Margaret THATCHER. Après un dernier passage du texte à la Chambre des Lords et l'incontournable « consentement royal », ce sera au Parlement européen de le ratifier, ce qui devait être fait à l'occasion d'une session plénière les 29 et 30 janvier.

En vertu de cet accord, il convient de rappeler que si le Royaume-Uni ne sera plus membre de l'UE et perdra ses sièges au Conseil, à la Commission et au Parlement à compter du 1er février 2020, il continuera d'appliquer toutes les règles de l'Union jusqu'à la fin 2020, dans le cadre de la période de transition prévue. Rien ne devrait donc changer pour les entreprises en matière d'échanges commerciaux avant au minimum le 1er janvier 2021.

En conséquence, les négociations sur les futures relations entre UE et Royaume-Uni pourront enfin débuter à compter du 1er février 2020. Il ne restera donc que 11 mois pour boucler un accord définitif et par définition complexe et le faire ratifier par tous les Parlements des 28 Etats (27 UE+UK).

La FIEEC a participé à une réunion du Club d'Iéna le 4 décembre 2019 au cours de laquelle Michel BARNIER, qui a été confirmé comme le négociateur européen du post-BREXIT après avoir été celui de l'accord de retrait, a indiqué que, pour la première fois, l'UE va négocier avec un pays en situation de « divergence réglementaire » et non en situation de « rapprochement réglementaire » comme ce fut le cas avec le Canada ou le Japon. La base de négociation pour Barnier c'est « zéro tarif, zéro quota, zéro dumping ! ». A noter qu'avec le BREXIT, le Royaume-Uni quitte 600 accords internationaux dans tous les domaines...

Les délais sont néanmoins très courts pour aboutir à un accord de libre-échange. Sans cet accord, le Royaume-Uni sortirait effectivement le 31 décembre 2020, dans le cadre d'un vrai « hard BREXIT ou No deal ». Le patronat britannique CBI a d'ores et déjà mis en garde contre ce risque. Mais, le Royaume-Uni pourra demander, si la négociation s'avère longue ou complexe, une prolongation du délai de transition d'une année, jusqu'au 31 décembre 2021. Notre souhait est bien entendu que l'UE le lui accorde. Ce report doit être demandé avant le 1er juillet 2020. Un report jusqu'à fin 2022 serait même préférable selon nous...

Reste donc encore un long chemin à parcourir avant une stabilisation dans les échanges avec le Royaume-Uni. La FIEEC continuera donc de porter ses positions dans le cadre de ses échanges avec le gouvernement et les administrations françaises, dans la perspective d'un accord de libre-échange, notamment en ce qui concerne les enjeux douaniers (droits de douane, règles d'origine...) ou réglementaires (reconnaissance mutuelle, coopération, etc..).

ORGALIM AU CŒUR DES DÉBATS
sur la stratégie industrielle européenne

Dans la perspective de la future stratégie industrielle européenne qui devrait être présentée par la nouvelle Commission européenne au mois de mars 2020, Orgalim a souhaité apporter sa contribution aux débats communautaires.

Dans ce contexte, Orgalim s'attelle à proposer une position -à laquelle contribue pleinement la FIEEC - qui s'articule autour de 3 axes :

- une approche stratégique de la politique industrielle (autonomie stratégique, souveraineté technologique, intelligence artificielle, chaînes de valeur stratégiques...)
- la mise en œuvre des politiques européennes (le marché intérieur comme fondement de la compétitivité mondiale, level playing field mondial, Green Deal européen, l'investissement pour l'innovation...)
- un appel à l'action européenne.

Le PDV d'Emmanuelle BUTAUD-STUBBS

En juillet dernier, après plus de 10 ans au service d'ICC France, François Georges a passé le flambeau à Emmanuelle Butaud-Stubbs. Le nouveau Délégué général d'ICC France (Comité français de la Chambre de commerce internationale) livre le point de vue de l'organisation mondiale des entreprises, unique porte-parole reconnu de la communauté économique à s'exprimer au nom de tous les secteurs et de toutes les régions.

Quel est votre regard sur les tensions géopolitiques que nous connaissons et quelles sont les priorités d'ICC France dans ce contexte ?

Le commerce international est effectivement dans une phase de tensions et de frictions sans équivalent depuis l'après-guerre. Il y a bien sûr la guerre tarifaire entre les Etats-Unis et la Chine, ainsi que ses effets collatéraux sur d'autres pays dont l'UE qui ont conduit à un ralentissement de la croissance mondiale. Mais, on observe également des tendances plus préoccupantes pour le long terme : d'une part, la paralysie de l'organe d'appel pour la résolution des différends de l'OMC en raison du blocage de la désignation de tout nouveau membre par les Etats-Unis alors même que les différends pour cause de mesures protectionnistes se multiplient, et, d'autre part, une montée de la contestation de la mondialisation dans plusieurs pays industrialisés, notamment en Europe. Dans ce contexte troublé, en tant qu'ICC France, nos priorités sont les suivantes : défendre le multilatéralisme, en le réformant, intensifier la réflexion sur des outils permettant d'aligner la politique commerciale et la politique climatique, former les entreprises à l'utilisation de règles et d'outils qui leur permettent de sécuriser leurs transactions (Incoterms 2020, contrats modèles...), et promouvoir les modes alternatifs de résolution des litiges, via l'arbitrage, la médiation ou l'expertise au niveau international.

Comment envisagez-vous le rôle de leader d'ICC France dans l'élaboration des règles du commerce international et dans la diffusion de bonnes pratiques ?

ICC France est l'un des comités nationaux les plus anciens et les plus actifs d'ICC. Nos membres ont contribué à l'élaboration des règles Incoterms 2020, et nous sommes engagés depuis juin 2019 dans un plan d'action global : nous avons formé une vingtaine de formateurs accrédités ICC France (liste disponible sur notre site www.icc-france.fr), planifié 44 sessions de formations à Paris et en régions ayant touché plus de 600 participants, sensibilisé à l'enjeu de ces règles plusieurs fédérations professionnelles (FIEEC, ANIA, UIT...) et communiqué sur les changements à prendre en compte à compter du 1er janvier 2020 auprès de la presse spécialisée. Nous assurons également des formations sur les outils du trade finance (crédits documentaires, garanties...) animées par des spécialistes qui connaissent un grand succès auprès des banques et des grands comptes. Enfin, les contrats modèles (contrat d'agent commercial, contrat de vente internationale...) élaborés par la Chambre de Commerce internationale, vont faire l'objet d'une promotion renforcée en 2020 auprès des PME et des starts-up. Sur tous ces sujets relatifs aux règles, ICC France est l'un des partenaires de la Team France Export et répond aux questions posées par les PME sur les plateformes.

Qu'attendez-vous des membres d'ICC France au travers des commissions et groupes de travail ?

ICC France a mis en place 10 commissions composées de représentants d'entreprises, d'avocats et de fédérations professionnelles qui jouent le rôle de commissions-miroir par rapport aux commissions d'ICC : arbitrage, banque, douanes et facilitation du commerce, droit et pratiques du commerce international, propriété intellectuelle, fiscalité internationale, concurrence, politique commerciale et investissement, énergie et environnement, responsablilité d'entreprises et anticorruption. Ces commissions sont des outils efficaces de partage d'expériences et d'expertise qui permettent à ICC France non seulement de contribuer à des positions et des référentiels élaborés par l'ICC (la réforme de l'OMC, le rôle des modes alternatifs de résolution des litiges en matière climatique, l'accélération de la digitalisation des outils du trade finance...) mais également de réagir, en France, auprès de l'administration et des élus, sur des initiatives législatives ou règlementaires (les dispositions relatives au brevet dans la loi PACTE ou la transposition du « paquet Marques » par exemple). Sous l'impulsion de Noëlle Lenoir, Vice-Présidente d'ICC France, un comité de coordination entre les 10 commissions a été mis en place afin d'encourager l'émergence de projets transversaux et l'identification de délivrables concrets sous forme de position, de colloque, de formation, de prise de parole en 2020.
Ce travail de plaidoyer s'effectue en bonne intelligence avec nos partenaires naturels tels que le MEDEF, l'AFEP et bien sûr le réseau des CCI.

De quoi l'année 2020 sera-t-elle faite ?

Devant la montée des incertitudes géopolitiques : Brexit, élections américaines, crise de l'OMC, non-respect de l'accord de Paris sur le climat, multiplication des sanctions (Russie, Iran, Cuba...) et de la tendance à une application extra territoriale des lois, notamment américaines, ICC France se fixe comme tâche principale d'apporter aux entreprises des outils de sécurisation des échanges et transactions à toutes les étapes de leur développement international : le recrutement d'un agent, la rédaction d'un contrat de vente international, la bonne maîtrise des Incoterms 2020, la connaissance des outils du trade finance, la résolution d'un litige commercial international.

En 2020, nous dresserons un bilan de l'application de la loi sur le devoir de vigilance, lancerons une réflexion sur la corruption passive (l'entreprise comme victime d'extorsion et de sollicitation), et proposerons à l'ICC de réfléchir à l'articulation entre l'économie de la ressource et les règles du commerce international (circulation transfrontière des déchets, et harmonisation des règles de sortie du déchet).

Nous participerons également aux temps forts de l'actualité du « multilatéralisme » aux côtés d'ICC grâce à la participation au Board d'ICC, de notre Président : Philippe Varin et à l'engagement de nos membres les plus actifs : L'Oréal, Alstom, Sanofi, Pernod Ricard, BNP Paribas, Société Générale, Fiducial Legal by Lamy, Gide Loyrette Nouel, Hogan Lovells... ... avec plusieurs rendez-vous importants : une réunion fin mars à Genève sur le Global Trade Dialogue (plateforme de dialogue sur le commerce mondial mise en place par ICC à la demande de l'OMC), la préparation d'une déclaration en vue de la Ministérielle OMC en juin, une coordination entre Comités nationaux des pays du G7 avant l'AG des Nations-Unies en septembre (ICC a le statut d'observateur), le Forum public de l'OMC à Genève, la COP 26 à Glasgow et le G20 à Ryad.

J'ajoute que lorsque qu'on est membre d'ICC France, on peut participer à toutes les commissions internationales de l'ICC !

ANNE-SOPHIE PERRISSIN-FABERT
nouvelle Délégué Générale IGNES

1/ Qu'est-ce qui vous a donné envie de rejoindre IGNES ?

J'avais tout d'abord envie de manager une équipe élargie. J'ai été heureuse de découvrir une équipe dynamique et très motivée pour conduire les réflexions stratégiques et les actions du syndicat.

J'ai aussi choisi IGNES car c'est un syndicat porteur de solutions auxquelles je crois pour relever les grands enjeux de la société : des enjeux environnementaux, avec la gestion active qui permet de faire des économies d'énergie, des enjeux du numérique qui se trouvent au service des nouveaux usages et au profit d'une croissance responsable, ainsi que des enjeux sécuritaires qui restent ancrés dans notre quotidien et pour lesquels nous devons continuer à militer.

Je souhaitais enfin être au plus près des entreprises, et en contact direct avec le monde industriel.

2/ Pourriez-vous nous détailler votre parcours ?

J'ai dirigé depuis 2008 l'Alliance HQE-GBC qui regroupe les professionnels du bâtiment et des infrastructures, engagés pour un cadre de vie durable. A ce titre, je siégeais au Conseil Supérieur de la Construction et de l'Efficacité Energétique (CSCEE) au Bureau du Plan Bâtiment Durable. J'ai précédemment occupé le poste de Secrétaire Générale de l'association d'élus locaux, Les Eco Maires, de 2004 à 2007.

Diplômée en économétrie avec une spécialisation en gestion de l'environnement, j'ai aussi été auditrice de l'Institut des Hautes Etudes de Développement et d'Aménagement des Territoires Européens.

3/ Quel est votre regard sur l'évolution du bâtiment connecté, en cette période de transformation digitale du secteur ?

Nous sommes en pleine transition numérique et je suis convaincue que le bâtiment connecté doit s'adapter à cette nouvelle ère industrielle.

Mais au préalable, il me semble important de s'accorder sur la définition du bâtiment connecté, qui est souvent utilisée à outrance et sans véritable contenu. Un premier pas s'est créé en 2017 avec la signature de la charte d'engagement volontaire de la filière du bâtiment qui en définit les grandes missions. Cela fait partie des véritables enjeux de demain et à mon sens, IGNES est légitime pour éclairer la société sur cette notion.

Il est ensuite indispensable de fixer la finalité de cette évolution. Le bâtiment connecté n'est finalement qu'un moyen pour y parvenir ; reste à en fixer les règles communes définir les nouveaux usages, à travers les enjeux de mutualisation et à parvenir à une meilleure information de lisibilité du consommateur, notamment grâce à l'effacement diffus.

4/ Votre prise de poste est très récente, mais quels seront d'après vous les grands chantiers d'IGNES ?

l IGNES fêtera ses 10 ans en 2020 et nous travaillons d'ores et déjà sur un plan stratégique à horizon 2025.

5/ Quelle est votre vision sur le développement de partenariats avec les syndicats de la FIEEC ?

Je suis convaincue de la force du travail en réseau et du collectif. Penser que l'on trouvera la solution seule est une idée désuète et révolue. Je crois que c'est ensemble que nous pourrons créer de la valeur et avancer de manière pérenne dans l'atteinte de nos objectifs. C'est d'ailleurs pour cela que les syndicats de la FIEEC en lien sur le bâtiment sont nos premiers partenaires.

RADA RODRIGUEZ
Nouvelle Présidente d'Orgalim

Le 13 novembre dernier, l'Assemblée générale d'Orgalim a élu à sa présidence Rada RODRIGUEZ, membre du Conseil d'administration de Schneider Electric GmbH, qui succède ainsi à Tomas HEDENBORG, Senior Adviser pour le Conseil d'administration de Fastems.

« Je suis honorée que les membres d'Orgalim me donnent leur confiance, et me réjouis de contribuer à construire le futur de nos industries sur l'excellent travail de Tomas HEDENBORG ces quatre dernières années. » déclare Rada RODRIGUEZ.

Lors de la présentation de ses priorités aux membres d'Orgalim, Rada RODRIGUEZ a souligné qu'elle portera une attention particulière aux thèmes cruciaux que sont l'écosystème d'innovation européen, la force de travail du futur, et le potentiel transformatif des nouveaux business models liés à la digitalisation.

Orgalim a par ailleurs élu un Presidents' Board, dont le représentant FIEEC est Daniel HAGER.

ELECTIONS CHEZ T&D EUROPE

GIMELEC
Nous décuplons les énergies

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Elections chez T&D Europe

- De gauche à droite :
- Yann Fromont, élu Président (Schneider Electric / GIMELEC)
- Rodolphe de Beaufort, Délégué général adjoint et Délégué du Comité Smart Up Energies du GIMELEC
- Jochen Kreusel, élu Executive Vice-President (ABB / Zvei)
- Oliver Blank, Director European Affairs, Zvei

Paris le 21 novembre 2019 - Le GIMELEC se réjouit de l'élection de **Yann Fromont** (Schneider Electric / GIMELEC, basé en France) en tant que Président de T&D Europe, et de **Jochen Kreusel** (ABB / ZVEI, basé en Allemagne) en tant que Executive Vice-President de T&D Europe. Ces élections se sont tenues le 20 novembre 2019 lors de l'assemblée générale de l'association européenne de transport et distribution d'énergie. La prise de fonction des deux candidats sera effective en mars 2020 lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Izmir en Turquie. Les membres de T&D Europe remercient les associations nationales adhérentes pour la confiance qu'elles ont accordé au comité exécutif lors de ces élections. Félicitations à Yann Fromont et Jochen Kreusel !

Yann Fromont est actuellement Vice-président de la division Power System de Schneider Electric, référent des sujets normalisation et affaires publiques au niveau international. Il a longtemps été très impliqué au sein de T&D Europe en tant que Vice-Président innovation et membre du comité exécutif. Fort de ses 30 ans d'expérience dans l'industrie de l'énergie électrique, Yann Fromont saura piloter l'élaboration collective d'un plan stratégique pour T&D Europe dans un esprit d'innovation, d'agilité et d'efficacité.

« Je suis convaincu que la transition énergétique doit être à la fois digitale, décentralisée, décarbonée, ceci dans un monde de plus en plus électrique. De ce fait, T&D Europe doit être un contributeur influent dans ce sens, surtout dans un contexte politique et réglementaire incertain (politique européenne, Brexit, relations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis). Ensemble, nous allons renforcer le rôle de T&D Europe auprès de ses différents interlocuteurs institutionnels européens et nationaux », déclare **Yann Fromont.**

Jochen Kreusel est actuellement Market Innovation Manager au sein de la division Power Grids de ABB, en Allemagne. Doté de 25 ans d'expérience dans l'industrie de l'énergie électrique, il entretient des relations régulières avec le monde politique.

Groupement des entreprises de la filière électronumérique française
17, rue de l'Amiral Hamelin - 75116 PARIS - France - +33 1 45 05 70 70 - www.gimelec.fr - @Gimelec

Le GIMELEC se réjouit de l'élection de Yann FROMONT (Schneider Electric / GIMELEC, basé en France) en tant que Président de T&D Europe, et de Jochen KREUSEL (ABB / ZVEI, basé en Allemagne) en tant que Executive Vice-President de T&D Europe. Ces élections se sont tenues le 20 novembre 2019 lors de l'assemblée générale de l'association européenne de transport et distribution d'énergie. La prise de fonction des deux candidats sera effective en mars 2020 lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra à Izmir en Turquie.

Pour en savoir plus, cliquez-ici.

ELECTRICIENS SANS FRONTIÈRES
remporte le prix Zayed pour le développement durable !

©Electriciens sans frontières

L'ONG française Electriciens sans frontières, partenaire de la FIEEC, remporte **le Prix Zayed pour le développement durable, dans la catégorie « Énergie », doté d'une subvention de 600 000 $. L'ONG a été retenue pour ses actions au cœur des camps de réfugiés Rohingyas au Bangladesh.**

Après avoir été sélectionnée parmi les trois finalistes en octobre dernier, parmi plus de 2300 candidats, **le jury international présidé par l'ancien président de l'Islande Ólafur GRÍMSSON, a désigné l'ONG française grande gagnante ! Une reconnaissance internationale pour son action humanitaire qui apporte une réponse aux besoins énergétiques, dans les situations d'urgence comme dans la durée.**

Le Prix a été remis à Electriciens sans frontières le 13 janvier par le prince héritier d'Abou DHABIET par le président Indonésien, lors de la cérémonie d'ouverture de la Semaine du développement durable d'Abou Dhabi.

LE PROJET : RÉPONDRE AUX BESOINS VITAUX DES RÉFUGIÉS ROHINGYAS

Persécutés en Birmanie, les Rohingyas ont dû fuir leur pays : aujourd'hui, ils sont près d'un million à être réfugiés dans un camp, situé près de Cox's Bazar dans le sud du Bangladesh. Electriciens sans frontières a été sollicitée par l'ONG Friendship pour aider à l'amélioration des conditions sanitaires et sociales alarmantes des réfugiés Rohingyas : une **forte insécurité était constatée le soir pour aller aux puits et aux latrines, particulièrement pour les femmes et les enfants**. De nombreux équipements d'éclairage avaient été installés mais ne fonctionnaient plus, **faute de compétence locale pour les entretenir ou les réparer.**

FORMER À L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE ET À L'ENTREPRENEURIAT

Electriciens sans frontières, en étroite collaboration avec l'entreprise Schneider Electric et l'ONG Friendship, a organisé un **programme de formation à l'électricité renouvelable.** Vingt apprentis Rohingyas et Bangladais ont notamment été formés à l'installation de matériel d'éclairage ou d'alimentation en énergie, ainsi qu'à leur maintenance et à leur réparation avec une mise en pratique immédiate. Cette formation constitue une opportunité pour les apprentis **d'acquérir des compétences dans le domaine des énergies renouvelables**, mais aussi d'améliorer leur autonomie : les apprentis ont été **formés aux bases de l'entrepreneuriat** pour pouvoir lancer leur propre activité.

UNE INNOVATION SOCIALE RÉUSSIE, QUI POURRA ÊTRE DUPLIQUÉE DANS D'AUTRES CAMPS

Aujourd'hui, **plus de 8000 personnes bénéficient de conditions de vie améliorées** grâce à ce projet. Aujourd'hui, avec encore 600 000 Rohingyas restés en Birmanie, l'exode vers le Bangladesh pourrait continuer.

Les besoins en lumière et enénergie devraient croître, confirmant la nécessité d'une autonomisation de la population. Par ailleurs, l'approche retenue par Electriciens sans frontières dans ce projet pourrait être dupliquée dans d'autres camps de réfugiés ou de déplacés, partout où la lumière doit être maintenue durablement.

©Electriciens sans frontières

Ce projet a été réalisé grâce au soutien de : *Ville de Paris, Ministère des Affaires Étrangères (Centre de crise et de soutien),Fondation Schneider Electric, Fondation de France, Fondation Bruneau et SunnaDesign.*

From Orgalim's DG's desk :
Celebrating 65 years of European collaboration

> ***65 years working with policymakers to enable growth, prosperity and innovation in our sectors and across society as a whole.***

Orgalim was founded on 8 November 1954 – meaning today marks our 65th birthday. Cutting the cake in the secretariat lobby this morning we celebrated 65 years of bringing together technology industry associations from across Europe; 65 years working with policymakers to enable growth, prosperity and innovation in our sectors and across society as a whole.

The roots of this collaboration go back even further, to the first post-war European engineering congress in Paris in 1948. It's almost impossible to imagine today the task facing these Europeans just a few generations ago. They had experienced the catastrophic effects of extreme nationalism first-hand – the horrific cost to human life, and the economic destruction that left infrastructure in ruins, the workforce decimated, and cross-border trade practically non-existent. There was only one way forward: working together. In the technology industries – as in so many arenas of European economy, society and political life at that time – collaboration was a way not only to re-build, but to build a new Europe.

> ***The leading voice of our sectors in Brussels, keeping industrial strategy high on the EUpolicy agenda.***

Orgalim is proud to have played our part in facilitating this collaboration over the last six and a half decades. As the EU has evolved, we have made it our mission to shape a European framework that unlocks the potential of technology to boost Europe's economy, address societal challenges and strengthen the EU's leadership on the world stage. And in the pursuit of these goals we have established ourselves as the leading voice of our sectors in Brussels, keeping industrial strategy high on the EU policy agenda – certainly worth raising a glass to!

There's plenty to celebrate across our industries, too. Today, the technology industries remain the backbone of the European economy: 130,000 companies generating annual turnover of around €2,000 billion, directly employing over 11 million people and accounting for millions of more jobs indirectly , and producing one-

third of the EU's manufactured exports. Beyond the numbers, they are driving innovation to address Europe's most urgent challenges: delivering the systems to lower carbon emissions, the infrastructure for tomorrow's smart cities, the healthcare solutions to improve quality of life.

Of course it hasn't all been smooth sailing. Indeed, today Europe is facing some of its greatest challenges in the post-war period: from the climate emergency to the digital transformation; from increasingly fierce global competition to rising protectionism and trade conflicts. Geopolitical instability is amplified by an ever more fragmented political landscape within the EU, making decision-making and compromise more difficult than ever. Brexit is the most immediate example of public disillusionment with European politics, but anti-EU rhetoric remains potent in many countries. For the new Commission, there can be no time to waste in injecting fresh momentum into the European project; yet already it is delayed in taking office.

« Today Europe is facing some of its greatest challenges in the post-war period. Geopolitical instability is amplified by an ever more fragmented political landscape within the EU, making decision-making and compromise more difficult than ever .»

So while looking back is important – particularly on landmarks like a 65th anniversary – looking forward is even more so. As we head into a new legislative period, we need a renewed understanding of the value of European collaboration in a changing world, both across national borders and between policymakers and industry stakeholders. Because just as a vibrant industry was instrumental in building the prosperous EU we know today, innovation and technology will be at the heart of shaping a future that's good for all Europeans.

A lot has changed at Orgalim since our founding 65 years ago. We have expanded from the original 12 to 47 members, broadened the scope of our membership to include sector associations, and grown our secretariat to a team of over 30 today. Yet one thing has stayed the same: we are as convinced as ever that cooperation is the only way to rise to Europe's challenges and turn them into the opportunities of the future. By collaborating within the Orgalim network, our members and the companies they represent are making an important statement: the future of the EU is in all of our hands – as industry representatives, of course, but also as citizens of a Europe that we are proud to build together. If the last 65 years are anything to go by, we know that no challenge is so great it cannot be overcome by engagement and cooperation in pursuit of a shared goal.

From where I stand, therefore, today is not just a time to celebrate a successful 65 years gone past but is an occasion to look forward to the decades ahead. In my role as Director General, my personal ambition and challenge is to build on Orgalim's proud history: to ensure that policymakers fully recognise the central role our industries will continue to play in the Europe of 2030 and beyond, and to continue promoting to our industry the value of European collaboration to in a changing world.

30 janv.

MATINALE DÉBRIEFING

CES 2020 de IGNES

IGNES vous convie à la matinale spéciale Débriefing CES 2020 Jeudi 30 janvier 2020. Les grands enseignements du CES 2020 :

- Ce qu'il faut retenir des Keynotes
- Quels impacts sur le marché du Smart Home ?
- Innovations et disruptions technologiques

Témoignages et analyses par des professionnels et experts de notre filière : FFB, Legrand, Schneider Electric, Mondial Assistance...

8h30 - 11h - Espace Hamelin
17 rue de l'Amiral Hamelin 75016 Paris

Pour s'inscrire » cliquez-ici

03 fév.

SÉMINAIRE

« PME, ETI et Supply Chain à l'International »

Le **SIEPS** organise, avec le **MEDEF** et le **MEDEF International**, le séminaire :

« PME, ETI et Supply Chain à l'International »
Lundi 3 février 2020 de 14h à 17h
au 17 rue de l'Amiral Hamelin, Paris 16ème

Le séminaire s'adresse aux PME, ETI, Supply Chain et aux grandes entreprises françaises pour les informer et les aider à développer leurs marchés (produits, technologie et services) à l'international, en conformité aux lois, sanctions et aux règlements applicables (France, Union Européenne, Etats Unis, Chine ...), notamment l'Export Control.

» Pour vous inscrire gratuitement, veuillez cliquez-ici

6 fév.

ENERJ-MEETING PARIS :

Construire et rénover le bâtiment « 2020 Ready 2050 »

La 4ème édition d'EnrJ-meeting Paris, en partenariat avec la FIEEC, aura lieu le 6 février 2020 au Palais Brongniart. C'est une journée très attendue par les prescripteurs et décideurs du bâtiment eu égard aux enjeux réglementaires, économiques et écologiques qui impactent dès 2020 un secteur du bâtiment en pleine mutation.

Nous sommes engagés vers la neutralité carbone en 2050

Et Philippe NUNES, directeur de l'événement, de rajouter « *Cette journée est importante car elle démarre l'année 2020 qui sera marquée par la réglementation telle que la RE 2020, le nouveau décret tertiaire mais également une nouvelle approche bas carbone tant dans la construction neuve qu'en rénovation avec une économie circulaire, une intégration de la biodiversité, des usages connectés et la mobilité carbone. Soit pour les concepteurs et les donneurs d'ordre une nouvelle vision plus durable et sensée basée désormais sur le cycle de vie d'un bâtiment 2020 Ready 2050 car nous sommes désormais engagés vers la neutralité carbone dans à peine 30 ans*».

Un programme de conférences de très haut niveau

C'est plus de 80 conférenciers référents qui animeront les plénières via des annonces et retours d'expérience que viendront partager plus de 2000 maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre. Citons entre-autre les conférenciers tels que Emmanuel ACCHIARDI, sous-directeur DHUP, Jean-Christophe VISIER Directeur de la prospective au CSTB, l'architecte Dominique PERRAULT qui viendra partager son projet du village olympique pour 2024, ainsi que l'architecte Marie DE FRANCE de l'atelier international Sou Fujimoto pour le projet dénommé 1000 arbres, lauréat Réinventé Paris et aux Mipim Awards, les architectes Philippe MADEC qui échangera sur la frugalité énergétique, ainsi que Maude CAUBET, lauréate du concours Inventons la Métropole du Grand Paris, ainsi que Jean-Louis MISSIKA, Adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme, de l'architecture, des projets du Grand Paris et la Présidente de la FPI (Fédération des Promoteurs Immobiliers), Alexandra FRANCOIS-CUXAC, ...

Des conférences filmées pour le replay

Pour cette nouvelle édition 2020, et face aux succès des précédentes conférences, tous les interventions seront filmées et accessibles en replay à tous les participants badgés.

Un espace d'innovation de plus de 1250 m2 au Palais Brongniart

Pour répondre aux enjeux du bâtiment 2020 Ready 2050, 150 exposants référents dans le bâtiment (bâti, enveloppe, équipements techniques, connectivité, services...) seront amenés à exposer leurs solutions dans un concept de networking favorisant les échanges problématiques/solutions et les prises de rendez-vous.

Une journée soutenue par les principales institutions

La journée EnerJ-meeting Paris du 6 février 2020 bénéficie « haut patronage de Monsieur Emmanuel MACRON, Président de la République et des Ministères de la Transition Ecologique et Solidaire, de la Cohésion des Territoires ainsi que des principales institutions comme l'ADEME, le CSTB et le Plan Bâtiment Durable.

Pour vous inscrire d'ores et déjà,
rendez-vous sur www.enerj-meeting.com

18 mars.

SESSION D'INFORMATION

«Sécurité des produits électriques et accès au marché nord-américain»

La FIEEC organise une session d'information sur le thème de l'exportation de produits électriques vers les Etats-Unis et le Canada le mercredi 18 mars 2020. A cette occasion, les représentants d'UL France, spécialistes de la certification, dresseront un état des lieux de la sécurité électrique en Amérique du Nord et fourniront les clefs pour comprendre l'utilisation des normes de sécurité locales, savoir comment concevoir des produits respectueux de ces normes et faciliter ainsi le positionnement de produits sur le marché américain. Inscriptions auprès de mjlecaille@fieec.fr.

31 mars - 3 avr.

UN VILLAGE ÉLECTRONIQUE AU CŒUR DE GLOBAL INDUSTRIE

31 MARS
03 AVRIL 2020
PARIS NORD - VILLEPINTE

1er salon en France à réunir 100% de l'écosystème industriel, 100% de la chaîne de valeur, et 100% des filières utilisatrices, GLOBAL INDUSTRIE a été salué par 96% des visiteurs lors de sa 2ème édition en 2019 ! Il regroupera cette année 2 500 Exposants sur 110 000m² d'exposition, du 31 mars au 3 avril 2020 à Paris Villepinte.

En 2020, toute la filière Électronique sera représentée dans GLOBAL INDUSTRIE. L'événement élargit son offre et accueille dans un espace unique de 1 600 m² au cœur du salon les principaux acteurs de : la fabrication, avec les sous-traitants experts dans la conception et l'industrialisation des cartes et systèmes électroniques ; des équipements de production, en présence des fournisseurs incontournables ; et des services, via les grands prestataires spécialisés dans la production.

Piloté par les 3 grands syndicats de l'électronique - ACSIEL Alliance Electronique (syndicat professionnel regroupant l'ensemble des acteurs alimentant la chaîne de valeur de l'électronique), le SNESE - les fabricants d'électronique et services associés, le SPDEI (Syndicat Professionnel de la Distribution en Electronique Industrielle) - et par la FIEEC, cet espace sera également soutenu par le Comité stratégique de filière « Industrie électronique ».

Pour en savoir plus, rendez-vous sur :
https://global-industrie.com/fr

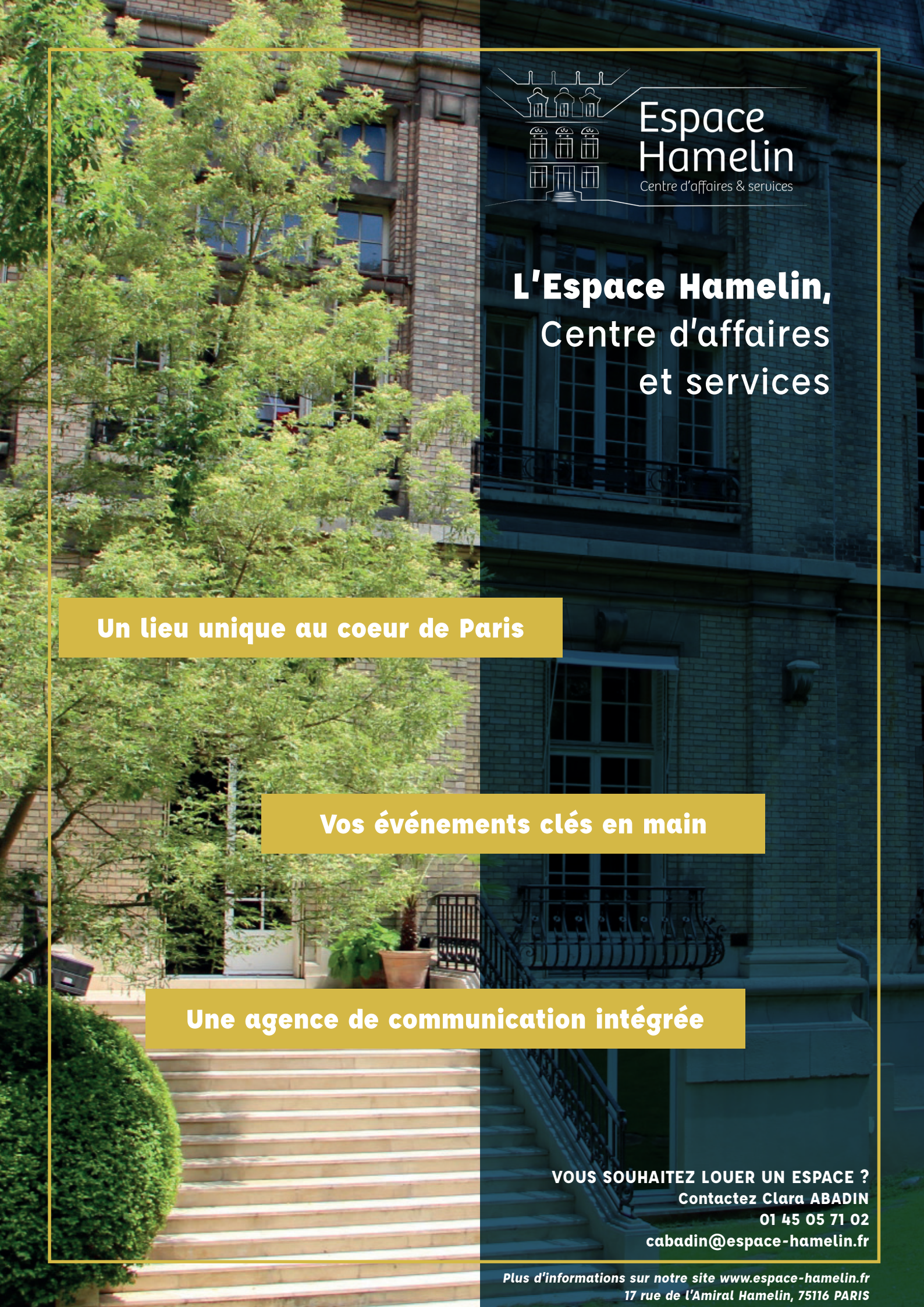

Espace Hamelin
Centre d'affaires & services

L'Espace Hamelin, Centre d'affaires et services

Un lieu unique au coeur de Paris

Vos événements clés en main

Une agence de communication intégrée

VOUS SOUHAITEZ LOUER UN ESPACE ?
Contactez Clara ABADIN
01 45 05 71 02
cabadin@espace-hamelin.fr

Plus d'informations sur notre site www.espace-hamelin.fr
17 rue de l'Amiral Hamelin, 75116 PARIS